

Bilan d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2021
Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669



Rédaction : Sophie COSTE-DURIEUX

Janvier 2022

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	1
PREAMBULE	1
1. Fiche d'identité du site	2
2. Historique du site	3
3. Les enjeux du site	4
4. Structure animatrice du site.....	9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES	10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000	10
2. Accompagnement du PAEc	10
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	11
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels	11
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES	12
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions	12
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires.....	12
3. Participation / promotion des mesures foncières.....	13
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	13
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	13
- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon	13
6. Milieux aquatiques	17
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	19
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet	19
a) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre	19
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations.....	19
3. Veille locale et alerte.....	20
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	21
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site	21
a) Complément de cartographie des habitats et des espèces végétales	21
b) Connaissance des odonates	21
c) Reptiles, amphibiens et insectes	22
d) Chiroptères	23
e) Suivi dans les gorges de la Payre	23
2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales).....	24

3. Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	24
a) Participation au programme STOC-EPS	24
b) Suivi de la grotte de Meysset	24
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION	25
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus	25
a) Participation au festival des étoiles	25
b) Animations scolaires et sorties grand public	25
2. Actions médiatiques	26
c) Exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche	26
d) Articles, sites web et plaquette d'information	26
ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES	29
1. Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze	29
2. Stratégie nationale pour les aires protégées	29
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	31
1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus	31
2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics	31
MISES A JOUR DU DOCOB	32
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE	32
1. Rapport d'activité annuel	32
2. Renseignement de SIN2	32
DIVERS / AUTRES	32
1. Participation aux journées du réseau N2000	32
a) Réseau Natura 2000	32
2. Autres	32
b) Premières rencontres nationales des élus Natura 2000	32
c) Participation à un chantier nature sur l'ENS de la Boissine	33
d) Rencontre du carrier Delmonico-Dorel	33
e) Versement de données naturalistes dans l'INPN	33
f) Stagiaires	33
g) Fonctionnement de la structure	33
h) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse	34
i) Formations professionnelles	34
j) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquet	34
k) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN	35
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1 ^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2021	36
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2021 – B25	37

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25.....	2
Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020	3
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire.....	4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	9
Figure 3 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25	14
Figure 4 : localisation des aménagements des passages canadiens sur le plateau de Rompon.....	15
Photos 1 et 2 : Pose des panneaux d'information sur les portillons.....	16
Photos 3 et 4 : le Mezayon – Pont de la Selve.....	17
Photo 5 : la Bayonne - Grotte de Verdu	17
Photos 6 et 7 : cavité d'où est sorti le Grand-Duc le 9 décembre et photo d'ensemble des gorges de la Payre côté Saint-Symphorien-sous-Chomérac.....	23
Photos 8 et 9 : plateau de Rompon.....	24
Photos 10 et 11 : Grotte de Meysset	25
Photos 12 et 13 : stand Natura 2000 au Festival des étoiles le 19 juin 2021.....	25
Photo 14 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche.....	26
Photo 15 : page de couverture de la plaquette concernant le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »	27
Photo 18 : COPIL du 4 mai 2021. Mr C. Vignal (mairie de Le Pouzin, structure animatrice), Mr Y. Vivat (mairie de Rompon et Président du COPIL) et la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux.....	31
Photos 19 et 20 : ZPS de Printegarde	34
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2021 sur le site Natura 2000 B25	36
Tableau 8 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux	37
Tableau 9 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux	41

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier au 31 décembre 2021. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Sophie Coste-Durieux.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054 ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

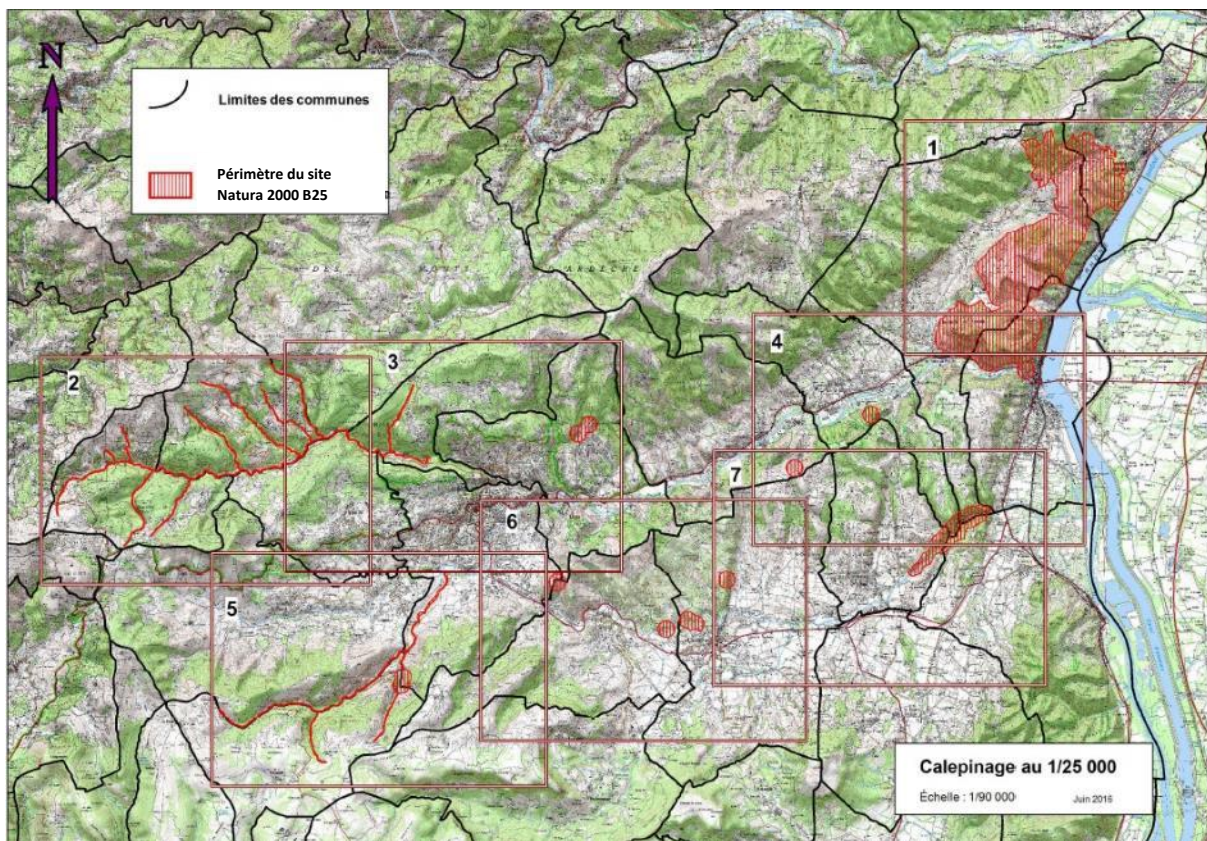


Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

Cartographie du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"

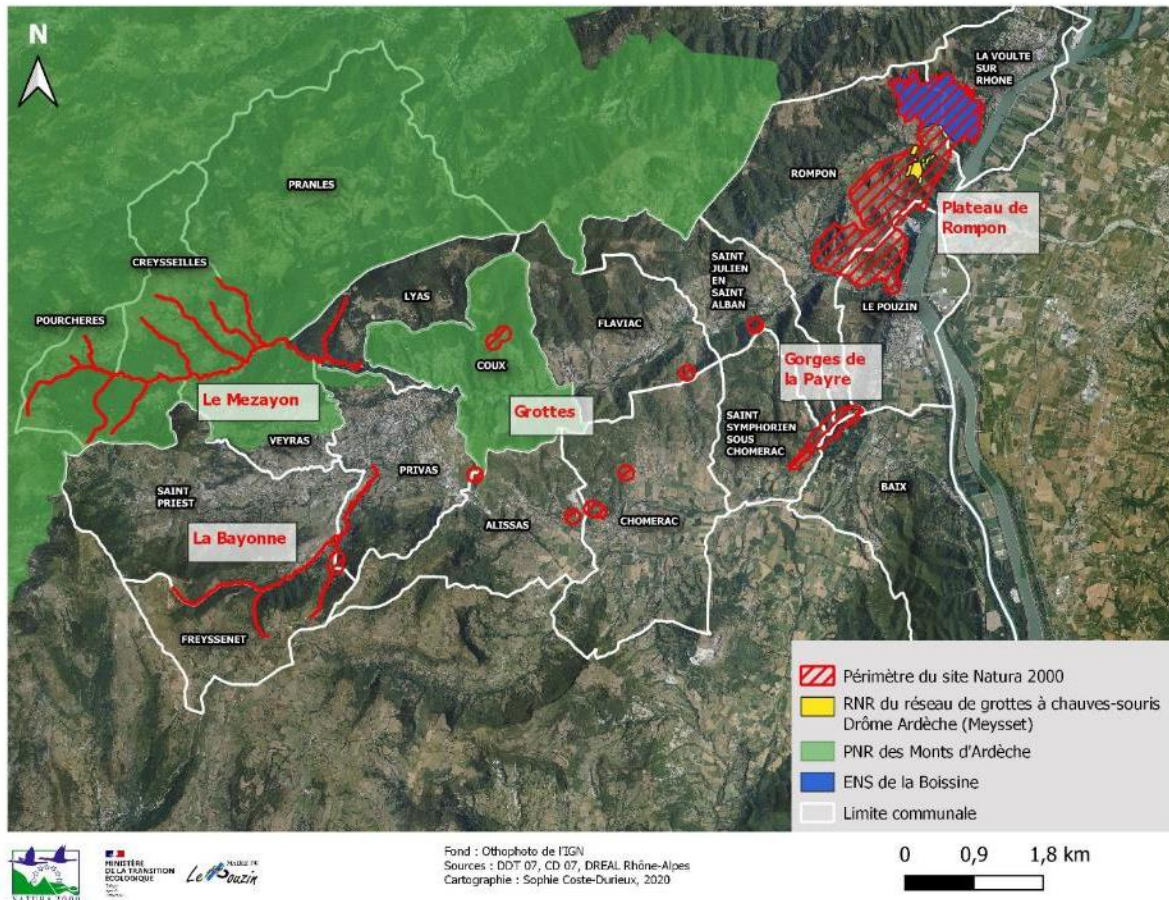


Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020

2. Historique du site

Dates	Etapes
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement de chargé de mission : Manon EUDES remplace Jean-Baptiste BUTIN appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »

28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local
1^{er} juin 2020	Changement de chargée de mission : Manon EUDES, partie le 29 février 2020, est remplacée par Sophie COSTE-DURIEUX
13 octobre 2020	Comité de Pilotage local
4 mai 2021	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon, est réélu en tant que Président du COPIL pour 3 ans

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016. Ce dernier a été mis à jour et renvoyé à la DREAL le 17 septembre 2021.

Le tableau des habitats d'intérêt communautaire a été mis à jour suite à une étude sur la cartographie des habitats qui a été menée en 2020. Un habitat d'intérêt communautaire prioritaire a fait l'objet d'une prospection spécifique. Il s'agit de l'habitat 7220*, Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*).

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	6110
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	7220*
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Forêts de <i>Castanea sativa</i>	9260
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	<i>Plecotus oritus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	<i>Plecotus ostriacus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC		
Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC	
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents Détectée sur la Payre – été 2021
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU		

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détecté à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRR	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRR	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	
	Gesse blanchâtre	<i>Lathyrus pannonicus</i> subsp. <i>asphodeloide</i>	/	Découverte sur l'ENS de la Boissine en 2019 par le CBN Massif Central

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée régulièrement depuis 2017 (printemps/été) – Plateau de Rompon et sur la Payre
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant et vue) sur le secteur de la Payre les 30 novembre, 9 et 13 décembre 2021 par Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet et aux 5 ponts le 18 janvier 2021 par Nicolas Parrain
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps depuis 2018 – Commune de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps depuis 2018 – Commune de Rompon
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps depuis

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
						2018 sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :

Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

- Plateau de Rompon

L'animatrice a continué la démarche d'accompagnement pour la signature de la charte ou de contrat Natura 2000.

Elle a revu, à plusieurs reprises, M. Thierry Demard (éleveur ovin au Vieux-Rompon), M. Yann Vivat (Président du COPIL et maire de Rompon), M. Christophe Vignal (Maire de Le Pouzin, structure animatrice) et M. Dominique Gérard (élu à l'environnement à la mairie de Le Pouzin).

Les communes de Rompon et de Le Pouzin ont signé la charte Natura 2000 en 2021 pour les parcelles communales. En ce qui concerne M. Thierry Demard, cela s'avère compliqué étant donné que les parcelles dont il est propriétaire sont en indivision. Ensuite, le contrat Natura 2000 qui avait été proposé à M. Thierry Demard concernant les ilots de senescence / bois sénescents n'a pour le moment pas abouti car il arrête dans quelques années son activité. Il faudra en parler au repreneur.

Il serait ensuite intéressant de reprendre contact avec Mme Rouchouse, propriétaire sur le plateau de Rompon. Pour le moment, la chargée de mission n'a pas réussi à la joindre.

- Plateau de Rompon – Grotte de Meysset

La chargée de mission avait rencontré M. Barras, chargé de mission foncier chez CEMEX, le 27 octobre 2020. Le carrier était intéressé pour signer la charte Natura 2000 sur le périmètre de la grotte de Meysset dont les parcelles lui appartiennent. La chargée de mission avait envoyé les éléments à M. Barras mais il n'a pas donné suite pour le moment.

- Gorges de la Payre

En octobre, la chargée de mission a rencontré la nouvelle technicienne de rivière basée au Syndicat mixte du Rhône au Coiron, Elise Catalon, pour discuter des enjeux. Elle a bien pris note des observations faites sur le terrain. Une déclaration d'intérêt générale était prévue pour la fin 2021 sur la zone des gorges de la Payre. La chargée de mission sera tenue au courant de toute action de gestion sur le secteur concernant le site Natura 2000.

La chargée de mission a également rencontré M. Simonin, agriculteur et éleveur sur la commune de Saint-Symphorien-sous-Chomérac en octobre et ce dernier est apparu intéressé pour signer la charte Natura 2000 sur les parcelles appartenant à la SCI Communes Terre. La finalisation du dossier se concrétisera sans doute courant 2022.

Il était également intéressé pour s'engager dans un contrat Natura 2000 type entretien de pelouses mais étant agriculteur, il n'est pas éligible aux contrats ni-ni. Il sera intéressant de lui proposer des MAEC quand la nouvelle programmation PAC sera disponible.

2. Accompagnement du PAEc

Il n'y a pas de PAEc sur le territoire du site.

Toutefois, la chargée de mission a participé à la journée technique agropastoralisme et biodiversité sur les sites Natura 2000 et ENS de l'Ardèche le 16 septembre et a rappelé qu'il serait intéressant d'étendre le PAEC au plateau de Rompon (communes de Rompon et Le Pouzin) pour la prochaine programmation si cela est permis par le FEADER.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Dans le cadre de la fiche action SUI8 du DOCOB, début 2019, la chargée de mission Manon Eudes était entrée en contact avec l'animatrice du PNA Odonates afin de connaître les possibilités de financements dans le cadre du PNA et d'échanger sur les enjeux de ce groupe faunistique sur le site B25. Des mails ont été échangés ainsi qu'une conversation téléphonique. En parallèle, Manon Eudes a échangé avec les techniciens du service rivière de la CAPCA afin d'étudier la possibilité d'un co-financement de la CAPCA pour un état des lieux des populations d'odonates et de leurs habitats. Le service rivière s'était montré intéressé à condition de définir une échelle d'étude cohérente vis-à-vis de leur secteur de compétence (bassin versant de l'Ouvèze) et que Natura 2000 finance directement une bonne partie de l'étude (possibilité sur le reliquat de la subvention d'animation FEADER 7.63). Le coût de l'étude était estimé à environ 7000 euros (à repréciser en demandant des devis sur la base d'un cahier des charges). L'idée serait d'avoir une première étude plus approfondie sur les odonates, qui permettrait ensuite à la chargée de mission du site de mener un suivi dans le temps. La mission du prestataire serait donc aussi de permettre à la chargée de mission du site d'effectuer un suivi standardisé, à long terme, pas trop coûteux en temps et permettant d'assurer une veille sur certaines espèces à enjeu et leurs habitats.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, avait pris connaissance de cette volonté et le service rivière de la CAPCA était toujours intéressé par cet inventaire en 2020. Il s'agit, à présent, de concrétiser le projet. Toutefois, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, en 2020, cette dernière avait expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et proposait qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

En 2021, la chargée de mission a donc suivi une formation OFB d'une semaine sur les odonates, détermination, caractérisation des habitats et statuts de protection et a participé au Comité de pilotage du Plan national d'actions sur les odonates le 2 décembre. Les enseignements suivis lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie sur le terrain et elle a prévu, en 2022, d'intégrer le programme de suivi national, STELI. Elle devrait commencer par un suivi sur la Payre.

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, une Réserve Naturelle Régionale a été créée en juin 2019, intégrant également une autre grotte à enjeu dans la Drôme : la grotte de Baume Sourde. Avec la grotte des Sadoux (classée RNR depuis plusieurs années), les 3 cavités forment une seule entité « RNR Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche » qui sera gérée par la LPO, avec le soutien de l'ONF pour certains aspects.

Au cours du Comité de pilotage local du 04 mai 2021, le conservateur, Stéphane Vincent, LPO, ainsi qu'Emilie Duheron, ONF, sont intervenus pour donner les actualités relatives à la RNR avec l'élaboration du plan de gestion.

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations

Sans objet

5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats

- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

Actions du DOCOB concernées :

Cet axe de travail concerne trois actions du DOCOB :

- Hab 4 : Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu ;
- Hab 5 : Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche ;
- Hab 6 : Maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts par une gestion pastorale.

Objectifs généraux du projet

La démarche engagée avait pour objectif principal de pérenniser la gestion pastorale du plateau de Rompon, afin de maintenir les milieux ouverts en bon état de conservation.

Indirectement, ce projet a permis d'améliorer la communication entre les acteurs de ce territoire, d'améliorer les conditions de multi-usage du site et diffuser une image positive du dispositif Natura 2000, en tant qu'initiateur de projets de territoire par la concertation.

Contexte et bref historique

C'est sur le secteur de la montagne du Vieux-Rompon (Cf. figure n° 2 ci-dessous) que se trouvent les plus grandes surfaces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire que sont les **parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea**(6220*)**.

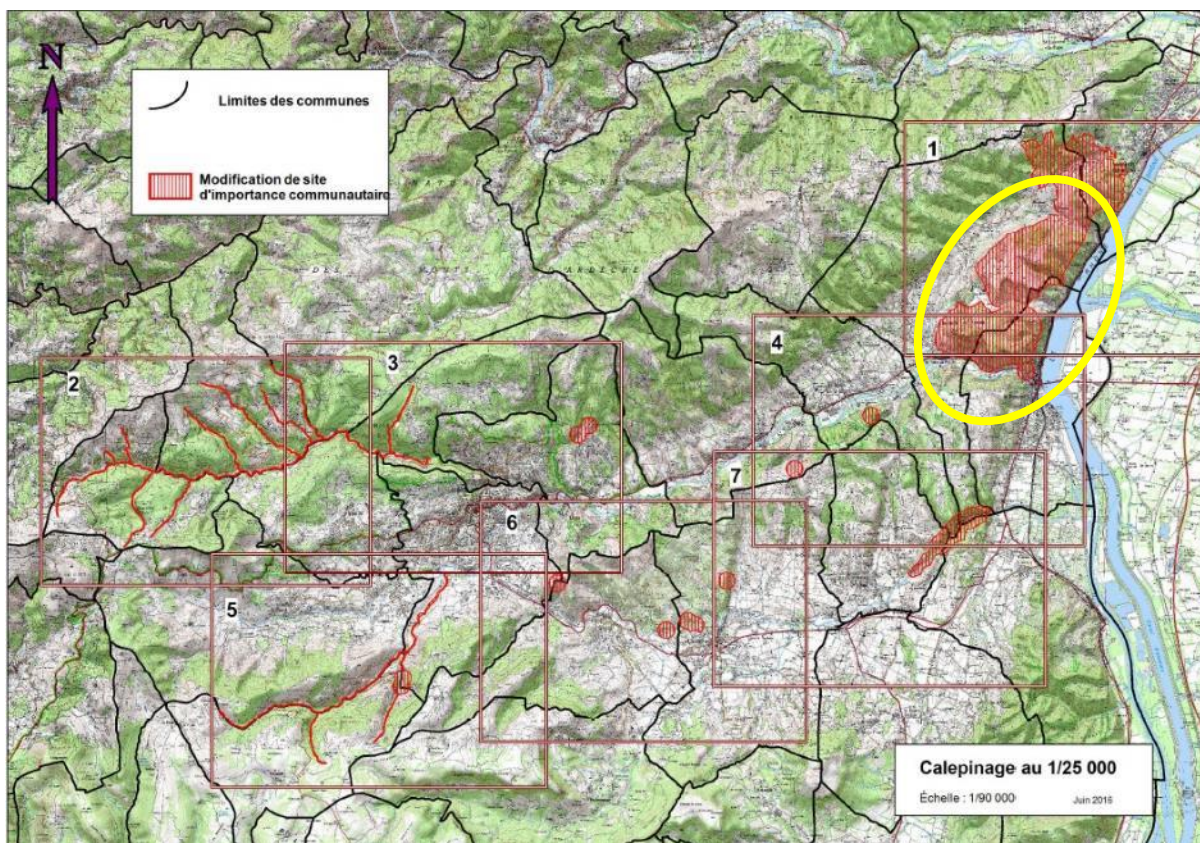


Figure 3 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25

La démarche sur ce secteur a démarré en 2016 avec le mari d'une propriétaire de parcelles pâturées, Monsieur Jean-Marc Rouchouse.

Au printemps 2017, l'animatrice du site a proposé un premier comité de concertation auquel une vingtaine d'acteurs locaux ont répondu présents. Cette réunion a permis de poser le constat unanime de la valeur patrimoniale de la montagne de Rompon, de l'importance du pastoralisme pour la gestion et la préservation du site, et de la fragilité du site. Ce constat a conduit à des propositions d'actions pour préserver l'équilibre et les richesses du site. Ces propositions ont été regroupées en 2 principaux axes qui feront par la suite l'objet de 2 groupes de travail distincts : 1 – Pérennisation et adaptation des pratiques pastorales, 2 - valorisation patrimoniale et touristique.

1) Remplacement des portails existants par des passages canadiens et portillons sur le plateau de Rompon (axe 2)

Contexte :

Le projet consistait à améliorer les portails existants des parcs de pâturage du plateau de Rompon, dans le but de faciliter le multi-usages (activité cynégétique, randonnée, escalade...) et d'améliorer les conditions de travail de l'éleveur Monsieur Thierry Demard. L'idée de ce projet a émergé en mai 2017 lors d'une première réunion de concertation entre tous les acteurs de la montagne du Vieux-Rompon, mis en place par le service Natura 2000 de la commune de Le Pouzin. L'objectif du service Natura 2000 était de faire émerger des actions permettant de pérenniser l'activité pastorale, et donc certains habitats et espèces d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts. Ensuite, un groupe de travail s'est constitué et s'est rencontré en octobre 2017. A ce moment-là, le projet devait être financé par les communes de Rompon, Le Pouzin et l'entreprise Lafarge, à hauteur d'environ 8000 €.

Objectifs et description du projet :

- Améliorer les conditions de travail de l'éleveur actuel, Monsieur Thierry Demard, en ovin viande,
- Rendre plus attractif ce secteur d'un point de vue pastoral, lorsque l'activité de l'éleveur actuel arrivera à son terme,
- Améliorer les conditions du multi-usages sur le site (randonnée, chasse, escalade, élevage...).

Concrètement, le projet consiste en l'achat et l'installation :

- d'un portail grillagé + un portillon à fermeture automatique (passage des piétons),
- de 3 passages canadiens + 3 portillons à fermeture automatique,
- 4 panneaux d'informations A3 pour donner quelques informations élémentaires aux usagers sur ce projet (financeurs, objectifs, zone Natura 2000, pastoralisme...).

La commune de Rompon était maître d'ouvrage. L'installation des aménagements a été réalisée par les services techniques de Le Pouzin, sous la responsabilité de M. Stéphane Avenas.

La localisation des aménagements est présentée ci-dessous :

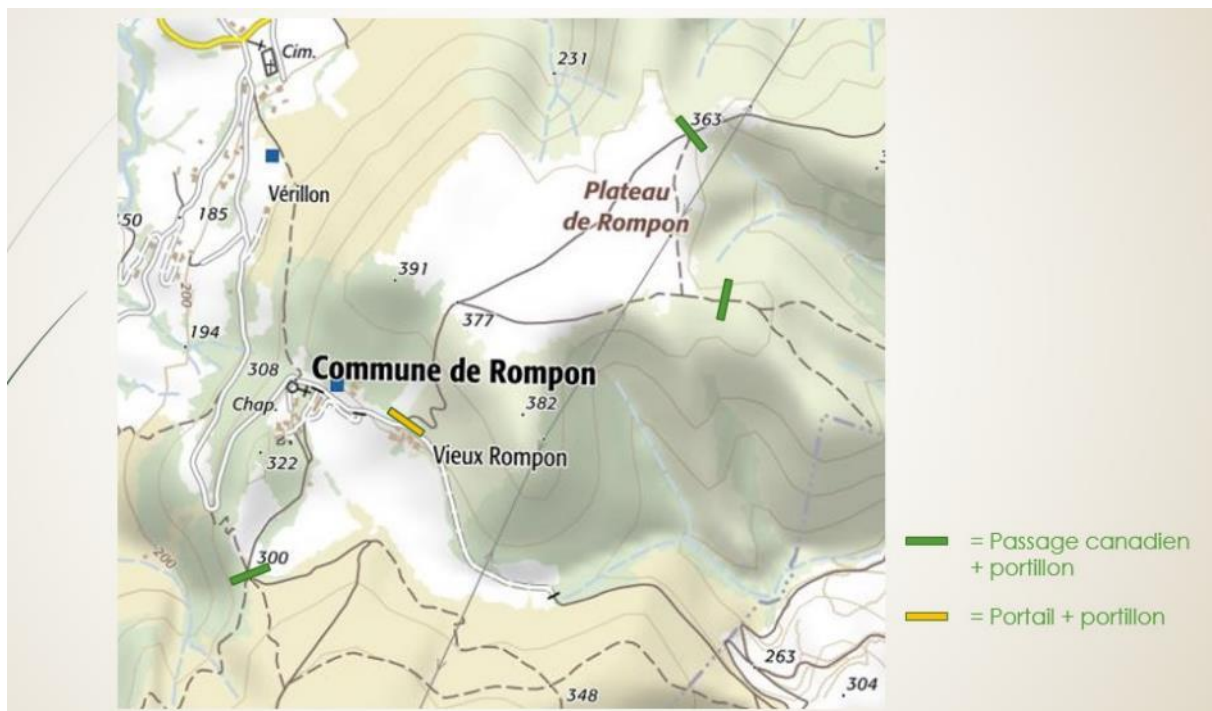


Figure 4 : localisation des aménagements des passages canadiens sur le plateau de Rompon

Animation en 2020 et 2021 :

Les travaux ont été réalisés en janvier 2020 et ils ont été présentés lors du Comité de pilotage local du 13 octobre 2020. La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a repris le dossier et s'est occupée de la réalisation des panneaux d'information en passant par un graphiste et une société d'impression. Les services techniques de la Mairie de Le Pouzin ont aidé à installer ces panneaux au cours du premier semestre 2021 (cf. annexe 2). La chargée de mission a ensuite réalisé la demande de paiement pour la mairie de Rompon.



Photos 1 et 2 : Pose des panneaux d'information sur les portillons

2) Projet de placette d'équarrissage

Courant de l'été 2019, la chargée de mission Manon Eudes avait été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaitait y installer une placette d'équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l'équarrissage classique. En effet, d'après son témoignage, il n'est pas rare qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion avait été organisée le 28 août 2019 à la mairie de Le Pouzin en présence de la chargée de mission, de l'éleveur, et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment-là, la chargée de mission a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée est de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. La chargée de mission a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre 2019, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun a avancé sur certains points. La chargée de mission a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle d'équarrissage et peu coûteuse, aspects éco-touristiques des vautours...). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre un avis. Un avis favorable en est ressorti et une réunion sur site s'est tenue le 2 septembre 2020 afin de concrétiser la démarche. La chargée de mission Sophie Coste-Durieux n'a pas pu y participer mais elle suit le projet si sa participation est souhaitée. Elle a pu en discuter avec M. Yann Vivat et M. Florian Veau en octobre 2021 et M. Yann Vivat devait finaliser la partie administrative du projet.

3) Futurs projets

La chargée de mission a présenté, lors du Comité de pilotage local du 4 mai 2021, la volonté de s'associer à la reprise de ce projet de valorisation du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un

diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. De nouvelles actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers, notamment, des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.

En 2021, les communes de Rompon et de Le Pouzin ont signé la charte Natura 2000 pour les parcelles communales.

De plus, en novembre 2021, une stagiaire de deuxième année en BTS GPN, Nina Soubeyran, a pu réaliser des modèles de panneaux de sensibilisation à destination, en partie, du plateau de Rompon. Il s'agira de les installer courant 2022 ou avec la subvention Natura 2000 de 2023.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie de Le Pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.



Photos 3 et 4 : le Mézayon – Pont de la Selve



Photo 5 : la Bayonne

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Toutefois, les travaux portés sur le seuil de la Mûre ont été réalisés en 2021.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il en existe de nombreux sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi...) lancée par la CAPCA, se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2022 et devrait aboutir à des propositions en sélectionnant des seuils.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre

La chargée de mission a été sollicitée, au premier semestre 2021, par Lucas Béchet, technicien en alternance au CT 07 FFME, à propos du projet de rééquipement de voies sur les sites du Chat Gourmand et de la Payre.

Ils sont allés en mai sur le site du Chat Gourmand et en juillet sur le site de la Payre. Sur la Payre, ils ont d'ailleurs pu observer le hibou Grand-Duc qui décollait de la paroi d'escalade pour aller se poser sur les falaises en face. Il a donc été rappelé de ne pas ouvrir de nouvelle voie. La cohabitation actuelle semble toutefois correcte puisque le Grand-Duc est entendu tous les ans sur les deux secteurs. Il a été revu en décembre, et même deux individus (sans doute le mâle et la femelle), lors de plusieurs passages en fin d'après-midi.

Des passages terrain ont donc été plus fréquents, notamment sur La Payre, afin d'avoir plus de données sur les espèces rupestres potentielles et autres enjeux. En complément, la chargée de mission s'appuie notamment sur les données naturalistes de Nicolas Parrain (bénévole LPO), Stéphane Vincent (LPO), des données récentes sur la cartographie des habitats du site Natura 2000 et de faune Ardèche afin d'apporter les données les plus précises possibles.

Une réunion a également été organisée par la fédération d'escalade le 30 novembre, à l'initiative d'une chargée de mission Natura 2000 du sud Ardèche, Laura Douard. L'objectif est que les chargé(e)s de mission Natura 2000 concernés par les sites d'escalade s'impliquent sur le nouveau topo guide en cours de rédaction et qui paraîtra au printemps 2023. Il est nécessaire de sensibiliser au mieux les pratiquants.

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

- La chargée de mission a rencontré M. Thiebaud de la CAPCA afin de discuter du projet de voie cyclable entre Le Pouzin et Privas. Cela impacterait une portion du site Natura 2000. Mais pour le moment, le projet n'a pas avancé.
- Une propriétaire sur la commune de Rompon a sollicité la chargée de mission le 15 avril afin de planter des arbres fruitiers sur son terrain. Les parcelles sont des restanques en friche. Cette surface de 2 hectares serait plantée d'oliviers et chênes truffiers, sans que cela revête un caractère professionnel. Après étude de son projet, celui-ci n'impliquait pas d'étude d'incidence Natura 2000.
- La chargée de mission a rencontré, en mars, l'association Gruas Vent Libre au sujet d'un projet d'installation d'éolienne sur le Serre de Gruas. Il n'implique pas directement le site Natura 2000 mais il était important de signaler le déplacement de certaines espèces comme les oiseaux ou les chauves-souris sur le secteur du projet. Il n'y a pas eu de suite de donnée à ce jour.

- Mr Yann Vivat, maire de Rompon et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 a sollicité la chargée de mission afin qu'elle rencontre un particulier, pratiquant de moto en nature. Ce dernier avait été arrêté par l'OFB. La chargée de mission lui a rappelé que la pratique de deux roues motorisées n'était pas autorisée sur les chemins non carrossables. Il été déjà sensibilisé sur ces questions. Il a bien compris les enjeux et ne reviendra pas sur le secteur du plateau de Rompon.

3. Veille locale et alerte

Avec le contexte sanitaire particulier à nouveau en 2021, cette rubrique est sans objet.

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Complément de cartographie des habitats et des espèces végétales

Le DOCOB du site B25 et sa cartographie des habitats ont été validés en 2015. Des difficultés avaient été rencontrées avec le bureau d'étude chargé de la rédaction du DOCOB. Certains secteurs n'avaient pas du tout été cartographiés (secteur des grottes à chauves-souris et ENS de la Boissine) et les habitats de type tuffières n'avaient pas été inventoriés. Dans les années qui ont suivies, certains experts locaux ont également alerté la DDT sur le fait que de grandes surfaces d'habitat ouvert d'intérêt communautaire n'avaient pas été identifiées comme tel dans la cartographie du DOCOB. En 2019, pour toutes ces raisons, la structure animatrice et la DDT ont souhaité lancer une étude de complément de cartographie des habitats et des espèces végétales du site B25. Pour cela, des subventions ont été sollicitées dans le cadre du FEADER 7.10 à hauteur de 25 000 €. Celles-ci ont été attribuées par la Région le 24 septembre 2019.

La chargée de mission, Manon Eudes, a participé à la rédaction du cahier des charges, coordonné par la DDT, dès le mois de mai 2019. A savoir que cette année-là, le département a fait réaliser la cartographie des habitats sur le secteur de la Boissine (classé ENS) par le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Cette partie du site a donc été sortie du cahier des charges.

Un appel à candidatures a été transmis à plusieurs bureaux d'études et indépendants le 19 août 2019. La mairie a réceptionné trois offres : Mosaïque Environnement, CESAME et un groupement d'indépendants coordonné par Thomas Amodei. Avec l'aide de la DDT 07 (Martine Grivaud) et du CBN MC (Nicolas Bianchin), l'animatrice a effectué une analyse des offres, avec une grille de critères. Cette analyse a fait l'objet d'une réunion le vendredi 6 décembre avec l'animatrice du site B25, Martine Grivaud et Nicolas Bianchin. Le choix du prestataire retenu a ensuite été validé en conseil municipal. C'est le groupement d'indépendants qui a été retenu, à savoir Thomas Amodei, Mathieu Bidat et Julie Delavie pour un devis de 24 500, 00 € TTC.

Une réunion de lancement a eu lieu le 20 février 2020 afin que le groupement présente son mode opératoire pour le terrain et puisse échanger techniquement avec le CBN MC afin d'être en adéquation avec le cahier des charges national.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a participé à une journée de terrain avec Thomas Amodei, le 19 juin 2020. Ils sont allés à la recherche d'habitats de type tuffières sur le Mezayon.

La phase de terrain s'est terminée à l'automne et une première restitution orale a été donnée lors du Comité de pilotage local le 13 octobre 2020.

Les rapports et cartographies finalisés ont été rendus au printemps 2021 et ont été présentés au Comité de pilotage du 4 mai par la chargée de mission.

Les données ont pu ensuite être diffusées et la chargée de mission est allée à plusieurs reprises sur le terrain pour prendre connaissance des habitats qui n'avaient pas été bien identifiés dans le DOCOB. Elle a également préparé le dossier de demande de paiement auprès des services de l'Etat en fin d'année 2021.

b) Connaissance des odonates

En 2018, la chargée de mission, Manon Eudes, avait pris contact avec Aurélie Soisson, l'une des référentes du Plan Régional d'Actions Odonates afin de connaître les possibilités de financement d'actions sur les odonates *via* le PNA. Celle-ci a proposé d'apporter son expertise en termes d'enjeux et de priorités odonatologiques sur le site B25, mais il n'y a finalement pas eu de retour. Fin février 2019, la chargée de mission a contacté la CAPCA (Emeric Charron) afin d'évoquer l'idée d'un co-financement potentiel et un portage mairie de Le Pouzin pour une étude odonates. Il était intéressé mais il fallait que le périmètre ne soit pas uniquement celui du site N2000 mais puisse inclure l'Ouvèze aval (notamment secteur de renaturation de Rompon), une ZH sur Flaviac et la ZH les sources du Charalon, un affluent du Mézayon (une étude est en cours sur ce secteur). Emeric était sur le point de formaliser un programme d'actions sur 3 ans, financé à environ 50 % par l'agence de l'eau. L'idée a été évoquée d'inclure cette étude odonates au sein de ce programme mais Emeric pense que c'est quelque chose que l'on pourra toujours ajouter en cours de route et négocier avec l'agence de l'eau. Il a conseillé à la chargée de mission de prendre contact avec Michael Balay de l'Agence de l'eau RMC pour voir si cela serait finançable. Par ailleurs, l'agence de l'eau a lancé un appel à projet « trame turquoise » au sein duquel cette étude pouvait potentiellement s'inscrire. Avec les nombreux projets en cours, la chargée de mission n'a finalement pas donné suite car le planning était suffisamment chargé pour le reste de l'année 2019.

Ce projet avait pour objectif d'être relancé en 2020, en lien avec le service rivière de la CAPCA. Avec le changement de chargée de mission, le projet n'a pas encore pu être relancé mais la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a eu une conversation téléphonique avec Alexandre Saussac, du service rivière de la CAPCA, qui l'a informée qu'ils étaient toujours intéressés par cette étude. Il avait donc été prévu de faire avancer ce dossier en 2021.

Mais comme indiqué en page 12, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, cette dernière a expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et propose qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

En 2021, la chargée de mission s'est concentrée sur la reconnaissance des odonates en suivant une formation OFB d'une semaine dans le Jura (Pontarlier) au début de l'été puis, a participé au COPIL du PNA odonates sur Lyon le 2 décembre. Elle a en tête de mettre en application le protocole STELI en 2022 en commençant par les gorges de la Payre (où elle est allée à deux reprises en 2021) et continuer les prospections sur l'Ouvèze avec Jean-Michel Faton à la recherche de l'espèce *Macromia splendens* (elle l'avait suivi sur une sortie en juillet). Sa collègue, Amanda Cocquelet, l'accompagne régulièrement sur ces sorties et inversement sur ses sites où les odonates sont bien présents (ZPS de « Printegarde » et ZSC « Milieux alluviaux du Rhône aval »).

c) Reptiles, amphibiens et insectes

Des plaques à reptiles avaient été installées par la chargée de mission en 2017 entre le hameau du Vieux-Rompon et le Couvent des chèvres. Le 9 avril 2019, Manon Eudes a effectué un passage sur site par de bonnes conditions météo. Les plaques à reptiles ont été relevées sans rien donner. Ce même jour, certaines plaques de la Boissine, installées par le prestataire pour l'étude reptile commandée par le Département, ont été soulevées, sans succès. Cela était bien évidemment convenu avec le prestataire M. Grégory Deso de l'association AHPAM. En dehors des plaques, sur le domaine départemental, deux Lézards à deux raies et deux Lézards des murailles ont été observés. Les données ont été transmises au prestataire de l'étude, et saisies sur Faune Ardèche.

Profitant de la dynamique créée par l'étude naturaliste sur l'ENS de la Boissine en 2019, la chargée de mission, Manon Eudes, a réalisé plusieurs prospections de terrain cette même année afin d'apporter sa contribution aux inventaires herpétologiques, batrachologiques et entomologiques. Ainsi, la chargée de mission a réalisé des relevés de terrain le 2 mai, le 16 mai et le 20 septembre 2019.

Avec le changement de chargée de mission en 2020, une formation a été donnée par Manon Eudes et Nicolas Parrain, bénévoles LPO, le 11 septembre 2020, afin que Sophie Coste-Durieux et les participants à cette journée (Fabien Cayrat, Sophie Forot et Guillaume Chevalier) puissent avoir les informations nécessaires sur la reconnaissance des gîtes et leurs méthodes de prospection. Cela a été d'autant plus bénéfique pour la nouvelle chargée de mission puisque cette sortie s'est tenue sur le plateau de Rompon. Une mue de lézard ocellé a notamment été trouvée sur un des gîtes avérés.

Une autre journée de formation a été organisée le 28 septembre 2021 par Manon Eudes dans le sud Ardèche. La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux a pu participer.

d) Chiroptères

En début d'année, la chargée de mission a suivi une formation dématérialisée (supports vidéos) sur les chauves-souris de la SFEPM.

e) Suivi dans les gorges de la Payre

Plusieurs sorties ont été réalisées dans l'année sur les gorges de la Payre avec des observations d'espèces différentes (traces de castor, de loutre (épreintes), circaète Jean-le-Blanc, Agrion de mercure, etc...). L'ensemble des observations ont été reportées sur l'INPN et sur Faune Ardèche.

Un suivi plus spécifique a concerné le Hibou Grand-Duc, qui est d'ailleurs effectué depuis plusieurs années, par Nicolas Parrain (bénévole LPO), où il est entendu chaque hiver.

Cette année, la chargée de mission a réalisé trois sessions de suivi afin de savoir où il est installé dans le secteur. Suite aux conseils donnés par Nicolas Parrain, une première sortie, le 30 novembre, avec sa collègue Amanda Cocquelet, a permis de l'entendre et de voir deux individus en vol partant de la falaise côté Baix au cœur des gorges. Au cours de la deuxième sortie, le 9 décembre, la chargée de mission a entendu sans doute la femelle qui est sortie d'une cavité côté Rompon toujours au cœur des gorges. Toutefois, il ne semblerait pas que ce soit là que le Grand-Duc niche. Un deuxième individu a été entendu dans le boisement en haut des falaises côté Baix. Il s'agissait sans doute du mâle. Pour la troisième sortie, le 13 décembre, un individu a été observé perché sur un arbre en haut de la falaise côté Baix.

Ces données ont été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche et les prospections continueront en 2022.



Photos 6 et 7 : cavité d'où est sorti le Grand-Duc le 9 décembre et photo d'ensemble des gorges de la Payre côté Saint-Symphorien-sous-Chomérac

2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

En 2021, la chargée de mission a commencé l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version qui est à compléter en 2022 serait intéressante à présenter au prochain COPIL.

3. Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

a) Participation au programme STOC-EPS

En 2021, la chargée de mission a pu réaliser normalement le suivi. Elle a été accompagnée à deux reprises par sa collègue, Amanda Cocquelet puis, sur une session, par Nicolas Parrain (bénévole LPO), Martine Grivaud (DDT Ardèche) et Manon Eudes (ex chargée de mission du site Natura 2000).

Les données ont bien été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche.



Photos 8 et 9 : plateau de Rompon

b) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a vu le jour en 2019. Elle a été officiellement créée en juin 2019 et l'élaboration du plan de gestion a été présentée au Comité de pilotage local du 4 mai 2021.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. La chargée de mission peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.

Toutefois, en 2021, elle n'a pas pu accompagner le conservateur, Stéphane Vincent, sur son suivi. Elle a par contre participé au comité consultatif le 11 mai.



Photos 10 et 11 : Grotte de Meysset

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Participation au festival des étoiles

La chargée de mission a été contactée par le Muséum de l'Ardèche afin de tenir un stand Natura 2000 au cours du Festival des étoiles le 19 juin.

Cela été l'occasion de faire découvrir l'exposition Natura 2000 Drôme Ardèche et un stagiaire en première année de BTS GPN, Andéol Berlin, a développé deux animations pour les enfants (une sur la reconnaissance des espèces et une adaptation de film sur les chauves-souris en livret).



Photos 12 et 13 : stand Natura 2000 au Festival des étoiles le 19 juin 2021

b) Animations scolaires et sorties grand public

Aucune autre animation n'a pu être réalisée en 2021 en raison du contexte sanitaire compliqué.

D'une manière générale, les actions de sensibilisation physiques ont été limitées en cette année 2021.

Toutefois, il a été convenu que des animations scolaires et grand public puissent avoir lieu en 2022.

2. Actions médiatiques

c) Exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche

Suite à la réunion réseau organisée par les animateurs de la Drôme et de l'Ardèche le 5 juillet 2018, un petit groupe d'animateurs (dont Manon Eudes faisait partie), coordonné par Amanda Cocquelet (animatrice Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin), depuis le départ de Manon Eudes, et Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois), s'est organisé afin de concrétiser un projet d'exposition commune pour les animateurs de l'Ardèche et de la Drôme. L'idée est d'avoir un jeu d'une dizaine de panneaux, robustes et facilement transportables, sur des sujets transversaux, permettant d'avoir de bons supports pour la tenue de stands par exemple. Le 28 novembre 2018, Camille Lebihan, Quentin Martinez (animateur Natura 2000 au PNR Baronnies provençales), Manon Eudes ainsi que Coralie Le Borgne ont rencontré les DDT Drôme et Ardèche afin de discuter d'une possibilité de financement de ce projet qui a été accordée.

Finalement, il a été convenu que c'est la Communauté de communes du Diois qui porterait administrativement ce dossier. La réalisation de ce projet s'est organisée de façon assez similaire au projet « Terres de Nature », avec un comité de rédaction (animateurs volontaires + financeurs) et quelques réunions plénières où tous les animateurs N2000 Drôme et Ardèche sont conviés. Manon Eudes a souhaité intégrer le comité de rédaction et a donc suivi le projet à chaque étape et participé aux réunions en 2019 (cf. Bilan d'activités 2019).

Depuis le départ de Manon Eudes, c'est Amanda Cocquelet qui a repris le suivi de ce dossier avec Camille Le Bihan.

L'animatrice, Sophie Coste-Durieux, a un œil extérieur à ce projet et a pu participer au dernier Comité de pilotage début 2021.



Photo 14 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche

d) Articles, sites web et plaquette d'information

Plusieurs articles sont parus en 2021 (cf. en annexes) :

- Un article concernant les deux chargées de mission Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, et les trois sites qu'elles animent ;
- Un article concernant le COPIL Natura 2000 du 4 mai
- Un article dans Rompon mag sur le suivi des oiseaux et notamment le protocole STOC
- Les deux chargées de mission ont contribué à une lettre d'information de la commune de Le Pouzin concernant des préconisations pour la taille de haie.

Également, le site internet est mis à jour régulièrement : <http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

La chargée de mission a d'ailleurs formé, en début d'année 2021, sa collègue, Amanda Cocquelet, pour qu'elle puisse réaliser les pages internet des deux sites qu'elle anime.

L'année 2021 a aussi été consacrée à la réalisation d'une plaquette d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 que la mairie de Le Pouzin anime. Ce travail a été réalisé en lien avec Amanda Cocquelet. Elle a été mise en ligne sur le site internet :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/actualites/plaquette-de-presentation-du-site-natura-2000-rompon-ouveze-payre>

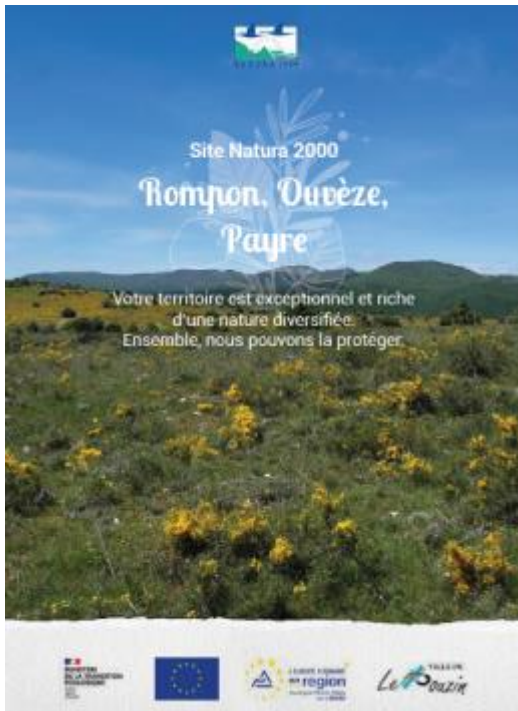


Photo 15 : page de couverture de la plaquette concernant le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Enfin, la chargée de mission a encadré une stagiaire trois semaines en novembre qui a travaillé sur l'élaboration de panneaux de communication sur Natura 2000 avec pour objectif de les implanter sur le site. Elle a commencé par des panneaux visant le plateau de Rompon et les gorges de la Payre.

VOUS ENTREZ DANS UN SITE NATURA 2000

SECTEUR DU PLATEAU DE ROMPON

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

PELOUSES ET PRAIRIES
Les pelouses et prairies d'espèces végétales xérophiles (vivant en climat sec) occupent des sols pauvres en éléments nutritifs et souvent calcaires. Ce sont des habitats naturels d'intérêt communautaire très présents sur le Plateau et entretenues par le pâturage.



LES CHÉNAIES
Certaines chénaies sont d'intérêt communautaire et sont dominées, sur une partie de ce secteur, par le Chêne vert. Elles se développent sur des sols calcaires et constituent un habitat essentiel pour de nombreuses espèces. Cependant, elles sont soumises à un fort risque incendie.



Réseau Natura 2000
Plus grand réseau de sites naturels protégés du monde créé à la suite d'une initiative européenne et suivant deux directives : Oiseaux et Habitats

Règles d'or :

- Réseau écologique européen
- Préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Activités humaines autorisées sous forme adaptées

Intérêt communautaire = d'importance Européenne

Secteur du Plateau de Rompon

- Appartient au site Natura 2000 de "Rompon, Ouvèze, Payre". Un des 24 sites ardéchois, recouvrant 1 504 hectares sur 18 communes
- Délimité par La Vouille-sur-Rhône au nord et Le Pouzin au sud
- Superposé avec la **Réserve Naturelle Régionale** du réseau de grottes à chauve-souris Drôme et Ardèche et l'**Espace Naturel Sensible de la Boissine**



Dispositif Ardèche



Alles anéliéreuses noires zébrées de blanc, ailes postérieures rouge avec quatre laches noires. Malgré ses belles couleurs, l'**Écaille chinée** est un papillon de nuit !



Avec son bec crochu et son barbeau noir sur les yeux, vous ne pourrez pas rater la **Pie-gièche écorcheur** !



Son dos vert fluo saisi de noir et sa gorge bleue sont connus de tous. Le **Lézard vert** est peu farouche et surtout actif la nuit. Mais, attention, il peut être très rapide !



De petite taille, la **Fauvette pitchou** a le contour de l'œil rouge facilitant son identification. Elle se perche souvent au sommet des arbres et a une longue queue qu'elle tient dressée.



Avec son plumage camouflé et ses yeux mi-clos, l'**Engoulevent d'Europe** est souvent tapé sur le sol ou immobile sur une branche, il est donc très difficile à observer...



Le **Circéte Jean-le-Blanc** a une vue perçante et une capacité à voler à plus de 400 mètres de hauteur. Il se nourrit de papillons mais n'est pourtant pas immunisé contre le venin de ses proies favorites, les vipères.



Sa boîte crânienne est très bombée, son museau court et ses oreilles semblent être carrées. Il niche dans les grottes de la Réserve Naturelle Régionale où il effectue son cycle annuel. Il s'agit du **Minioptère de Schreibers**

Scannez ce code pour en savoir plus sur le site



Dispositif Ardèche

VOUS ENTREZ DANS UN SITE NATURA 2000

SECTEUR DES GORGES DE LA PAYRE - CE QUI SE TROUVE APRÈS L'ARCHE RESTE ENTRE NOUS !

EXEMPLES D'ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Castor d'Europe (*Castor fiber*) - Gestionnaire des cours d'eau
Avec mes 4 incisives puissantes, j'abats des arbres à dents nues toute la journée ! Mais attention, j'ai de papillages, je mange les feuilles et aussi l'écorce. Puis, avec les branches et les troncs, je construis ma hutte et j'érige des barrages pour me protéger et filtrer l'eau.



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) - Médecin des rivières
Ces castors, toujours aussi originels... Tout le monde les connaît, ils sont de partout et vraiment pas très discrets. Tandis que moi, je ne me montre qu'au crépuscule, et, avec ma fourrure épaisse et mon corps souple et fuyé je passe totalement inaperçue. Je maintiens la rivière en bonne santé en attaquant en premier ses infestées blessés ou malades.



Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) - Garde du patrimoine
Yo ! J'ai su sur Terre depuis l'époque d'avant les périodes glaciaires, et je fais que 25 centimètres. J'ai un petit mais costaud. Puis, ma queue peut peser plusieurs milliers d'outils et toute la famille est protégée. Alors attention, faut pas nous chercher !



Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) - Agent de lutte contre les moustiques
Je suis un petit zygopète bleu et noir. Si vous voulez me voir, regardez le symbole en haut de mon abdomen après ma tête et mon thorax, il doit ressembler à une tête de taureau. Attention, nous sommes 7 espèces d'agrions, nous nous ressemblons tous et je n'aime pas qu'on me touche...



Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) - Empereur de la nuit
Salutations, Je bats dans les falaises surplombant la rivière. Tantôt à droite, tantôt à gauche, je file à la recherche de denrées attirantes repêtrées sur une prairie ou le long de parois. Je suis à mon aise dans les gorges puisqu'elles me fournissent un lieu de chasse et d'habitation idéal. Remerciements.



Espèces Exotiques Envahissantes
Nous sommes trois plantes présentes à l'amour : l'Albatre glanduleux, la Renouée du Japon et l'Arbre à papillons. Nous venons toutes d'Asie et nous prenons la place des espèces locales. Rapidement, nous atteignons notre taille adulte et les empêchons de pousser. Vous pouvez espérer que nous n'atteindrions pas les gorges...

EXEMPLES D'HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

LE TUF
Formation végétale d'intérêt communautaire, le tuf est un habitat rare demandant un microclimat frais et humide en permanence. Il est issu du dépôt d'une couche calcaire, provenant d'une source ou de jets, sur la végétation (principalement des mousses), de ce fait calcaire. C'est-à-dire que le calcaire s'infiltre dans les plantes et les mouffent, elles finissent par se durcir et s'accumuler pour former de la roche.



LES CHÉNAIES
Certaines chénaies sont d'intérêt communautaire et sont dominées, sur une partie de ce secteur, par le Chêne vert. Elles se développent sur des sols calcaires et constituent un habitat important pour de nombreuses espèces. Cependant, elles sont soumises à un fort risque incendie.



Réseau Natura 2000
Plus grand réseau de sites naturels protégés du monde créé à la suite d'une initiative européenne suivant deux directives : Oiseaux et Habitats

Règles d'or :

- Réseau écologique européen
- Préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Activités humaines autorisées sous forme adaptées

Intérêt communautaire = d'importance Européenne

Secteur des gorges de La Payre

- Appartient au site Natura 2000 de "Rompon, Ouvèze, Payre". Un des 24 sites ardéchois, recouvrant 1 504 hectares sur 18 communes
- La Payre est un des affluents du Rhône
- Présente une richesse spécifique élevée et de nombreux habitats rares à préserver



Dispositif Ardèche

Photos 16 et 17 : exemples de panneaux réalisés par Nina Soubeyran

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze

Le contrat de rivière Ouvèze était en phase de bilan et évaluation en 2017 et est désormais terminé. Les contrats de rivière n'étant plus les outils financiers privilégiés par l'Agence de l'Eau, le service rivière de la CAPCA a dû trouver un autre type de fonctionnement. En 2018, ils ont planifié une programmation sur 3 ans, avec des engagements financiers de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. La chargée de mission Natura 2000 est généralement associée aux réunions d'informations sur les études en cours. Cela a été le cas notamment sur une étude piscicole ayant fait l'objet d'un COPIL début 2019. Cela permet à l'animatrice de rappeler certains enjeux Natura 2000, de suivre les actions menées par la CAPCA et d'évaluer au fur et à mesure les opportunités de partenariats et/ou mutualisation.

Un des sujets en commun entre Natura 2000 et la CAPCA concerne la gestion des seuils pour la continuité écologique. Pour les seuils générateurs d'assecs sur le Mézayon, une étude a été lancée fin 2019.

En 2021, la nouvelle chargée de mission n'a pas assisté à de réunion en raison du contexte sanitaire.

2. Stratégie nationale pour les aires protégées

La chargée de mission a suivi les évolutions de la Stratégie nationale pour les aires protégées. Elle a participé aux réunions organisées les 27 mai et 14 octobre. A la suite, elle a suggéré que la protection des gorges de la Payre pourrait être renforcée pour, au moins, le périmètre déjà en site Natura 2000. La chargée de mission en a notamment discuté avec le Maire et Elu à l'environnement du Pouzin et le Maire de Rompon qui ont compris la démarche et les enjeux.

Ce secteur est aujourd'hui encore assez préservé de l'impact humain mais il n'est pas à l'abri de potentiels projets qui pourraient voir le jour afin de le rendre plus accessible au grand public. Le grand public bénéficie déjà d'une voie douce à l'aval qui permet d'avoir un beau point de vue sur ce patrimoine naturel et il serait regrettable d'impacter le paysage au cœur même des gorges.

L'idée n'est pas une mise sous cloche mais plutôt de renforcer la protection afin d'empêcher de faciliter son accès sans interdire les activités déjà existantes (escalade, pêche, pâturage du côté de St Symphorien sous Chomérac qui permet de maintenir les pelouses calcicoles) qui ne semblent pas avoir d'impacts négatifs sur la biodiversité alentour (par exemple, le hibou Grand-Duc est entendu et vu chaque année. Le suivi de cette espèce a d'ailleurs été renforcé fin 2021).

L'outil qui paraîtrait le plus adapté serait l'arrêté de protection de biotope ou des habitats naturels.

La cartographie des habitats a d'ailleurs été mise à jour récemment et l'habitat prioritaire 7220-Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) a été inventorié (il n'apparaissait pas dans le DOCOB).

Côté espèces, et notamment oiseaux, mis à part le Hibou Grand-Duc, le Circaète Jean-le-Blanc est présent sur le secteur ainsi que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe ou encore la Fauvette passerinette et la Pie-grièche écorcheur en élargissant un peu aux garrigues alentour (données envoyées par Florian Veau de la LPO). La LPO indiquait que le Monticole bleu devait aussi être présent, mais il n'y a pas de donnée dans Faune-Ardèche (sans doute dû à un manque de prospection).

Il est également important de noter la présence avérée du castor (de nombreuses traces, les pêcheurs avaient vu une hutte), de la loutre (on observe régulièrement des épreintes), l'agrion de mercure (observé pas plus tard que cet été) et des chiroptères (inventaire mené en 2017 avec remise du rapport en 2019 par la LPO).

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Le Comité de pilotage local a eu lieu la matinée du 4 mai 2021 à la Médiathèque Lucie Aubrac de La Voulte.

- La commune de Le Pouzin, représentée par son Maire Christophe Vignal, a été reconduite pour trois ans comme structure animatrice.
- Le Maire de Rompon, Yann Vivat, a été renouvelé pour trois ans à l'unanimité dans ses fonctions de Président du Comité de Pilotage du site.

Le programme de la matinée a ensuite fait l'objet :

- du bilan de l'année écoulée
- des perspectives à venir
- de la présentation de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche
- de la présentation de l'Espace naturel sensible de la Boissine.

Le compte rendu est en annexes.



Photo 18 : COPIL du 4 mai 2021. Mr C. Vignal (mairie de Le Pouzin, structure animatrice), Mr Y. Vivat (mairie de Rompon et Président du COPIL) et la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

Sans objet

MISES A JOUR DU DOCOB

Comme indiqué plus haut dans les mesures de suivi, en 2021, la chargée de mission a commencé l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version qui est à compléter en 2022 serait intéressante à présenter au prochain COPIL.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel
2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000

a) Réseau Natura 2000

- La chargée de mission Natura 2000 a participé à une journée d'échanges techniques, organisée par l'OFB, sur l'évaluation, la réactualisation de DOCOB le 18 mai.
- Dans le cadre d'un projet en faveur des reptiles sur 6 sites ENS du sud Ardèche, porté par l'AHPAM (Association Herpétologique Provence Alpes Méditerranée), il a été proposé une journée de formation sur ce groupe d'espèces, le 28 septembre à Joyeuse, dont l'étude comporte de nombreuses spécificités.

L'objectif principal de cette journée a été d'améliorer les connaissances sur les reptiles présents en Ardèche, en matière de biologie/écologie, de techniques de prospection et d'étude, ainsi que de mesures de gestion en faveur de ces espèces.

La journée comportait une partie en salle et une partie sur le terrain.

2. Autres

b) Premières rencontres nationales des élus Natura 2000

L'ensemble des sites Natura 2000 constitue l'un des plus grands réseaux d'espaces protégés cordonné au Monde à l'échelle d'un continent, avec plus de 27 500 sites répartis sur 18 % de la surface européenne.

En France, en 2021, 1 755 sites couvrent 12,9 % du territoire métropolitain terrestre et 33 % de la surface marine de la zone économique exclusive.

Cette biodiversité constitue un patrimoine commun et un capital pour l'avenir dont dépendent notre survie et notre qualité de vie.

Les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs naturels régionaux et les Réserves Naturelles sont des acteurs incontournables de la mise en œuvre de la politique Natura 2000.

Les trois réseaux de gestionnaires d'espaces naturels ont la volonté d'agir ensemble pour que le réseau Natura 2000 français contribue efficacement aux ambitions nationales et européennes de préservation de la nature.

Le caractère mobilisateur des élus locaux peut conduire à une démarche collective de gestion équilibrée et durable des espaces naturels qui tienne compte des préoccupations sociales et économiques.

C'est pourquoi, depuis 2019, les trois têtes de réseaux se sont associées pour développer une initiative conjointe visant à apporter une dimension politique à l'animation des réseaux d'acteurs impliqués dans Natura 2000.

Ils ont récemment été rejoints dans leur démarche par le Réseau des Grands Sites de France.

Dans ce cadre, ils ont souhaité organiser en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de la Transition Écologique, les premières rencontres nationales des élus Natura 2000 le 3 novembre à Paris.

L'objectif de ces rencontres est de fédérer au niveau national un réseau d'élus qui permette de faciliter le portage de cette politique et son appropriation territoriale.

La chargée de mission a participé à cette journée avec Mr Y. Vivat, Maire de Rompon et Président du COPIL de « Rompon, Ouvèze, Payre » et Mr D. Gérard, élu à l'environnement de la commune de Le Pouzin, structure animatrice.

c) Participation à un chantier nature sur l'ENS de la Boissine

La chargée de mission a participé à une demi-journée de terrain, le 26 mars, avec les lycéens du CEFA de Montélimar avec leur professeur, Nicolas Parrain et Manon Eudes, bénévole LPO.

d) Rencontre du carrier Delmonico-Dorel

Sophie Coste-Durieux a rencontré le nouveau carrier, Delmonico-Dorel, qui remplace Lafarge sur la carrière du Pouzin, en début d'année 2021. Elle les tient au courant des suivis qu'elle peut réaliser sur leur propriété.

e) Versement de données naturalistes dans l'INPN

La chargée de mission a échangé à plusieurs reprises avec Nicolas Parrain, bénévole LPO, afin de continuer de verser ses données naturalistes sur l'INPN. Il s'agissait de plusieurs milliers de données.

f) Stagiaires

Les deux chargées de mission ont encadré deux stagiaires de BTS GPN cette année.

Andéol Berlin était présent 8 semaines entre juin et juillet. Il a suivi les deux chargées de mission, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, dans leurs missions respectives et les a épaulées sur certains sujets. Dans le cadre du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre », il a pu créer de nouvelles animations à destination principalement des enfants.

Nina Soubeyran était présente trois semaines en novembre. Elle a travaillé majoritairement sur la création de panneaux d'information pour le site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ».

g) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie de Le Pouzin, la nouvelle chargée de mission Natura 2000 entretient de bonnes relations professionnelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde, les services techniques dans le cadre de

projets particuliers (ex. l'installation des passages canadiens sur le plateau de Rompon). Des réunions de service sont organisées quasiment mensuellement. Elles sont l'occasion pour l'animatrice d'expliquer certaines actions en cours et de mieux comprendre les enjeux des missions quotidiennes de la mairie.

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Dominique Gérard, élu référent à Natura 2000 et également Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux.

h) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveaux équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs...).

i) Formations professionnelles

Cette année, la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux a suivi une formation de cinq jours auprès de l'OFB sur la reconnaissance des odonates.

j) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet

Sophie Coste-Durieux a accompagné sa collègue, Amanda Cocquelet, sur ses différents suivis tout au long de l'année : wetlands, suivi des oiseaux hivernants, STOC EPS, roselière, Blongios nain, orchidées dans le sud Ardèche, odonates et migrants sur Printegarde.



Photos 19 et 20 : ZPS de Printegarde

k) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, participe, en tant que membre « expert », au groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

La Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation en valorisant les espaces protégés français (y compris les sites Natura 2000) à l'échelle internationale.

Cette initiative, appelée à devenir une référence mondiale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Un groupe interdisciplinaire a été créé en 2013, dans le cadre des activités de la Commission aires protégées du Comité français de l'UICN, a pour missions de :

- Représenter en France le groupe focal de l'UICN et l'ensemble des acteurs liés à l'Initiative de la Liste verte
- Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'initiative de la Liste verte en France
- Adapter les standards de la Liste verte dans le contexte français et, contribuer à leur évolution à l'échelle internationale
- Promouvoir la Liste verte auprès de toutes les parties prenantes
- Contribuer au processus global de l'Initiative de la Liste verte en facilitant le partage d'expériences

Sophie Coste-Durieux a participé, de 2013 à 2018, en tant que membre de l'équipe du Comité français de l'UICN, à l'évaluation de l'efficacité de gestion d'espaces naturels protégés pour l'établissement de la Liste verte.

Depuis 2019, elle fait partie du groupe de travail en tant que membre « expert ». Cette position l'a amenée, en tant que chargée de mission Natura 2000 en région Ile-de-France entre 2018 et début 2020, à apporter son expérience de terrain au sein de ce groupe. Elle a été amenée à accompagner la candidature d'un site Natura 2000 en 2020.

Dans le cadre de ses missions à la mairie de Le Pouzin, elle continue à suivre ce groupe de travail. Il permet de suivre les avancées du réseau espaces protégés au niveau national et cela permettrait également de valoriser les sites Natura 2000 ardéchois et drômois.

Elle a participé, en 2021, à plusieurs réunions du groupe de travail au premier semestre. A partir de septembre, la chargée de mission a réalisé ce travail indépendamment de Natura 2000.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2021

Action	2021	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine, en cours sur le secteur du Plateau de Rompon	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 10 – Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats	Réalisé	Ingénieurs écologues	ETAT et FEADER
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2021 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2021 – B25

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

La différence du nombre d'heures entre le tableau liste des objectifs et liste des actions s'explique par les jours de congés pris non comptabilisés dans le tableau liste des objectifs.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	19,5
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	
1.1 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	
1.2 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des cours d'eau, forêts alluviales, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	
1.3 Amélioration e la libre circulation des espèces aquatiques et du transport sédimentaires	
1.4 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des grottes et autres gîtes naturels ou artificiels à chiroptères	
1.5 Préservation des milieux boisés d'intérêt communautaire et habitats d'espèces par des actions différenciées	15,5
1.6 Maintien dans un bon état de conservation des falaises et habitats des chauves-souris	412
1.7 Acquisition et approfondissement des connaissances sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats	
1.8 Maîtrise de la fréquentation (véhicules motorisés, promenade, grotte...)	
2.1 communication et sensibilisation aux enjeux du site pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public	267,25
2.2 Maîtrise de la fréquentation	5,5
3.1 Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	556,75
TOTAL	1276,5

Tableau 8 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	
0.2 congés	319,75
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	4,25
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	33,25
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	12,5
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	14,75
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	1
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	11,5
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	2
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	1,5
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	5,25
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	226,75
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	3
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	28
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	22,25
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	13,5
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	27,25
5.1 préciser les actions réalisées	
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	1,5
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	46
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse...)	111
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	4
5.1.7 Terres de Nature	
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	29,5
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	11,5
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	

conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	62,5
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	83,75
convocation copil préparation du copil, secrétariat	16
présentation en copil du bilan d'activité	2
présentation en copil du programme pour l'année en cours	2
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	9
Recherche de financements : ETAT	12,25
Recherche de financements : FEADER	7,5
Planification / gestion du temps	4,5
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	44,5
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	
bilan annuel des actions et de l'animation du site	10,5
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	25,25
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	17
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	2,5
échanges avec des sites européens	5
échanges avec les sites limitrophes	8
10.2 Autres	61,25
stage, colloques	11,5
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	4,75
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	1
Coordination d'équipe interne	24,5
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	16,75
10.2.5 Gestion des mails	106,75
10.2.6 Temps relationnel partenaires	69,25

10.2.7 Bibliographie	
10.3 formations	58,25
TOTAL	1596,25

Tableau 9 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de Pilotage du
site B25
Le 24/01/2022

Yann VIVAT

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice
Le 24/01/2022

Christophe VIGNAL

ANNEXES

ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage du 4 mai 2021

ANNEXE 2 : Plaquette Natura 2000 du site « Rompon, Ouvèze, Payre »

ANNEXE 3 : Panneau d'information sur les passages canadiens installés sur le plateau de Rompon

ANNEXE 4 : Exemples d'articles publiés en 2021

ANNEXE 5 : FSD mis à jour en 2021

ANNEXE 6 : panneaux de sensibilisation proposés par la stagiaire de BTS GPN 1^{ère} année, Nina Soubeyran

ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage du 4 mai 2021

Présentation power point en téléchargement par le lien ci-dessous :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf



Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL DU 4 MAI 2021 EN LA SALLE LUCIE AUBRAC A LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Compte-rendu rédigé par : Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Étaient présent(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIVAT	Yann	Mairie de Rompon	Maire et Président du Comité de pilotage
VIGNAL	Christophe	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Maire
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Élu délégué à l'environnement
ROCHE	Marie-Dominique	Mairie de Privas	5 ^e adjointe
COMTE	Robert	Mairie de Creysseilles	1 ^{er} adjoint
JOURDAN	Maurice	Mairie de Saint-Symphorien-sous-Chomérac	4 ^e adjoint
BECHET	Lucas	Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade	Technicien
MARTINEAU	Gilles	Chambre agriculture de l'Ardèche	
DUBOSC	Jérôme	ACCA Le Pouzin	Président
CAILLEBOTTE	Philippe	Comité départemental de Canoë-Kayak Ardèche	
JARDIN	Michel	Comité départemental de Canoë-Kayak Ardèche	
COMTET	Michel	APPMA la Loche Privas	Président
LECLERE	Jean-François	APPMA la Gaule pouzinoise	Président de l'APPMA la Gaule pouzinoise
DEBARD	Jean-Marc	Comité FF randonnée Ardèche	Agent de développement
J. SERRE	Jacqueline	Association de l'Avenir Du Prieuré Clunisien Saint Pierre De Rompon, Le Pouzin	
BERTRAND	Simone	Association de l'Avenir Du Prieuré Clunisien Saint Pierre De Rompon, Le Pouzin Rompon-nature	
PENEL	Hervé	Castor et Homme	Président
BONIS	Jean-Louis	LPO AURA Drôme Ardèche	Vice-Président
VINCENT	Stéphane	LPO AURA Drôme Ardèche	Chargé de mission
DUHERON	Emilie	ONF Drôme Ardèche	Responsable environnement et chasse
MOITIE	Eric	DIFOREM	Directeur
DESCORMES	Hadrien	DELMONICO-DOREL	Responsable foncier

Nom	Prénom	Structure	Fonction
BARRAS	Christophe	CEMEX	Ingénieur commercial
RIOU	Bernard	Association paléodécouvertes Muséum de l'Ardèche	Président d'honneur
DUMONT	Jérôme	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chef de l'unité patrimoine naturel
GRIVAUD	Martine	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chargée de mission Natura 2000 biodiversité
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
COSTE- DURIEUX	Sophie	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaient excusé(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
ARSAC	François	Mairie Chomérac et CAPCA	Maire et Président de la CAPCA
PALIX	Dominique	Mairie Saint-Symphorien-sous- Chomérac	Maire
ANSOURIAN	Anne- Charlotte	Mairie Saint-Symphorien-sous- Chomérac	Elue
BROTTE	Bernard	Mairie La Voulte	Maire
ESTEOULE	Betty	Mairie La Voulte	Elue
JEANNE	Jean-Pierre	Mairie Coux	Maire
CONSTANT	Michel	Mairie Flaviac	Maire
CHAREYRE	Sandrine	Mairie Saint-Priest	Maire
ISSARTEL	Gérard		Expert indépendant
PARRAIN	Nicolas	LPO et FRAPNA Ardèche	
PASTUREL	Bruno	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BALAY	Dominique	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BEILLON	Nicolas	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
PERRY	Sylvain	CNR	
PARRAIN	Nicolas	LPO AURA Drôme Ardèche et FRAPNA Ardèche	Bénévole
FESCHET	Robert	Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche	Délégué de secteur
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	Animatrice et accompagnatrice de projets pastoralisme Conseillère spécialisée en production ovine
BIANCHIN	Nicolas	Conservatoire Botanique National du Massif Central - Antenne Rhône-Alpes	
JULLIAN	Laurence	Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes	

Nom	Prénom	Structure	Fonction
SAUTIERE	Christophe	Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement	Chef du Service Espaces Naturels-Forêt
CRUMIERE	André- Claude	Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement	Gestionnaire de l'ENS de la Boissine
FATON	Jean-Michel	Association SYMPETRUM	Président
MALIQUE	Florent	Réseau de Transport d'Electricité - GMR Cévennes	
AMODEI	Thomas	Inventaire Vertical	Expertise habitats
BIDAT	Matthieu	RUPEA	Expertise habitats
GRANGE- DELAVIE	Julie	Studio Naturalis	Expertise bryologique

Les présentations power-point du Comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<http://romponouzepepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2022. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- Mots du Président, Yann Vivat, et de la structure animatrice, Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin
- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Elections : choix de la structure animatrice et de la présidence
- Bilan de l'animation depuis octobre 2020 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours
- Point d'information du bilan de l'étude sur la cartographie des habitats
- Point d'information de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche - Stéphane Vincent, conservateur, LPO et Emilie Duheron, ONF
- Point d'information de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives - projets à venir

Compte rendu :

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage, prend la parole.

Il remercie les animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, la Direction départementale des territoires de l'Ardèche et, la commune de Le Pouzin qui porte l'animation Natura 2000. Il rappelle que Natura 2000 rassemble l'Homme et la nature, et plus localement les communes.

Yann Vivat alerte ensuite sur la loi 4D qui vise à décentraliser les compétences Natura 2000 du Département à la Région. Cette décentralisation n'est pas un gage d'efficacité.

Enfin, il souligne le gros effort de mutualisation pour faire plus de projets et notamment en concertation avec plus d'acteurs locaux.

Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin, structure animatrice, prend ensuite la parole.

Il remercie à son tour les animatrices pour l'organisation de ce Comité de pilotage.

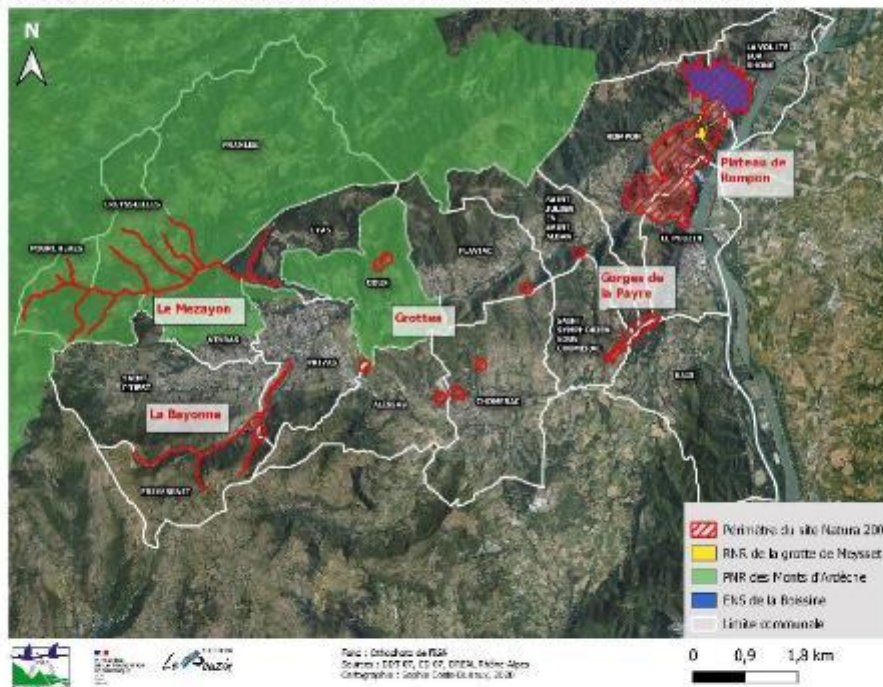
Il précise que l'engagement de la commune de Le Pouzin dans la démarche Natura 2000 a une position centrale sur trois sites Natura 2000. La commune a d'ailleurs été réélue récemment structure animatrice des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ». Christophe Vignal informe également de son élection en tant que président de Comité de pilotage de ces deux sites.

La chargée de mission Natura 2000 du site « Rompon, Ouvèze, Payre », Sophie Coste-Durieux, prend ensuite la parole. Elle remercie les participants de leur présence, ainsi que la structure d'accueil du Comité de pilotage qui se tient en la salle Lucie Aubrac à La Voulte-sur-Rhône.

- **La démarche Natura 2000 et votre territoire**

La chargée de mission Natura 2000 est passée assez rapidement sur cette partie car les membres et invités au Comité de pilotage étaient déjà, pour la plupart, familiarisés avec la démarche Natura 2000 et connaissent bien le territoire.

Elle rappelle toutefois quelques éléments importants et présente la carte de situation :



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000 « Rampon, Ouvèze, Payre »

Le site s'étend sur 1 054 hectares et 18 communes sont concernées. Les différents enjeux biodiversité sont ensuite présentés.

- **Elections de la structure animatrice et de la présidence**

Martine Grivaud, Direction départementale des territoires de l'Ardèche, anime les élections :

- Structure animatrice pour les trois années à venir :

Christophe Vignal représente la structure animatrice à savoir, la Mairie de Le Pouzin, qui se représente candidate pour les trois années à venir.

Aucune autre candidature n'est notée.

La Mairie de Le Pouzin est élue à l'unanimité (cinq élus votants).

- Présidence du Comité de pilotage :

Monsieur Yann Vivat, Maire de la commune de Rompon, se porte candidat en tant que Président de Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rompon Ouvèze Payre ».

Yann Vivat est élu à l'unanimité (cinq élus votants)

- **Bilan de l'animation depuis octobre 2020 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours**

La chargée de mission reprend le déroulé du Comité de pilotage.

Elle présente tout d'abord le bilan financier concernant les trois sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin.

Ensuite, elle réalise l'état des lieux des différents projets qu'elle a pu accompagner durant les six derniers mois :

- En ce qui concerne le projet de parc éolien sur le plateau de Gruas, le Maire Yann Vivat profite de ce sujet pour informer du projet de placette d'équarrissage sur la commune de Rompon. Ces placettes visent à favoriser le retour des vautours qui n'est pas compatible avec l'établissement d'éoliennes.

Un membre du Comité de pilotage précise que ce parc éolien est prévu sur le Géosite du Parc Naturel des Monts d'Ardèche.

Stéphane Vincent de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), précise que la LPO a été associée aux premières réflexions sur ce projet. Il rappelle l'impact important des éoliennes sur les oiseaux, mais aussi sur les chauves-souris. Ce parc éolien se situe sur un corridor écologique (voie de transit) des chiroptères. A l'échelle de l'Europe, deux espèces sont notamment en fort déclin très marqué. Les parcs éoliens en seraient probablement la cause. La proximité avec la grotte de Meyset, inclut dans la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche, n'est pas compatible avec le projet éolien.

- SRADET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT (schéma de cohérence territoriale), le Syndicat Mixte Centre Ardèche cherche à identifier des actions de restauration de continuité écologique au sein des corridors écologiques règlementaires identifiés par le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) et repris par le SRADET.

En collaboration avec l'Office Française de la Biodiversité Ardèche et l'association Castor et Homme, ils ont déjà identifié des actions de restauration sur deux corridors situés sur le Centre Ardèche : celui de « St Laurent / Beauchastel / La Voulte » et de « Rompon / Rhône / Vallée de la Drôme ».

La chargée de mission a été sollicitée sur les secteurs de « Rompon / Rhône / Vallée de la Drôme » ainsi que sur Coux (secteur sur lequel elle a préconisé la conservation/restauration des ripisylves).

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf

- **Echanges pendant le comité de pilotage**

- Lucas Bechet, Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, évoque un projet de panneaux de communication sur les sites d'escalade. Le site Natura 2000 pourrait être associé afin de valoriser les enjeux écologiques du territoire.
- Christophe Barras intervient pour CEMEX : dans les fiches Natura 2000, les carrières sont présentées comme une menace. Cependant, les carrières ont pour obligation de réhabiliter les milieux exploités. Christophe Barras demande que cet aspect soit davantage mis en valeur dans les fiches Natura 2000, le DOCOB ?
Hadrien Descormes, Delmonico-Dorel intervient et précise que le plan de réhabilitation de la carrière de Rompon est ancien et que ce n'est pas encore d'actualité du fait que la carrière soit en phase d'exploitation. De plus, il ajoute que l'exploitation d'une roche passive (sur falaise) ne permet pas de réaménager au fur et à mesure contrairement à une carrière alluvionnaire. Martine Grivaud, Direction départementale des territoires de l'Ardèche, précise que dans les Documents d'ObjectifsCOB, les enjeux du site sont présentés avec les activités qui, au moment de la rédaction du document, répondent en faveurs ou en défaveurs des objectifs de préservation Natura 2000. En fonction du stade d'exploitation d'une carrière, elle peut apparaître comme une menace ou un bénéfice au regard des enjeux Natura 2000. Hadrien Descormes, Delmonico-Dorel fait remarquer que dans la carrière de Le Pouzin, les anciens fronts de taille sont des habitats pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux malgré l'exploitation toujours en cours.
- Bernard Riou mentionne le projet de soirées étoilées le 18-19-20 juin sur le site de la Boissine et la commune de Rompon.

Yann Vivat clôture ce Comité de pilotage en remerciant les participants.

CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

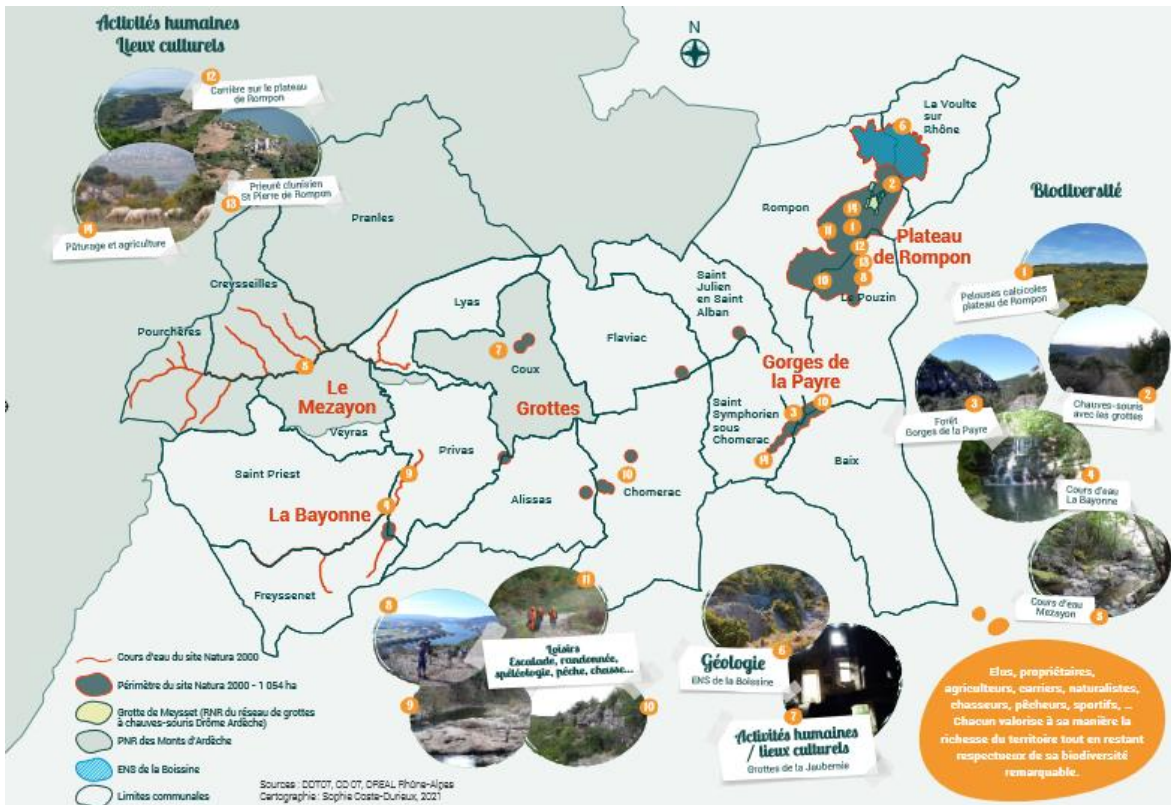
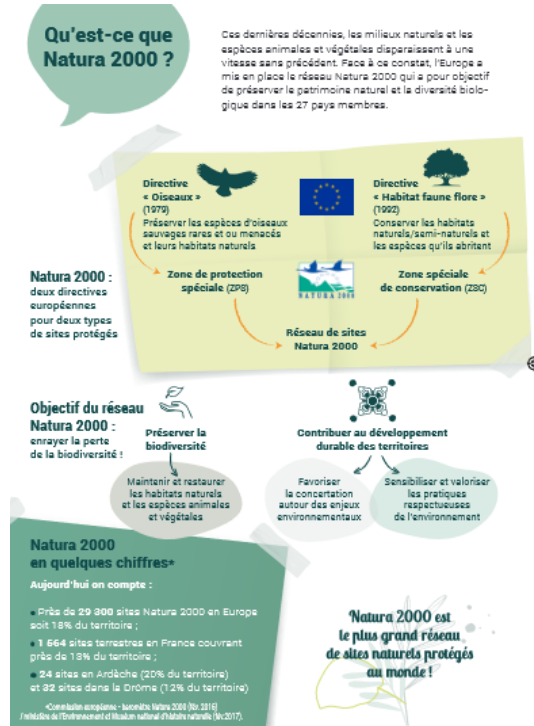
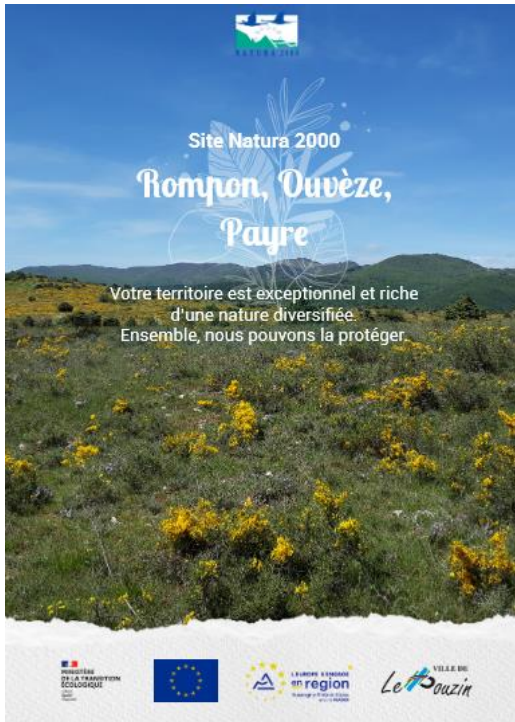
Madame Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de pilotage



ANNEXE 2 : Plaquette Natura 2000 du site « Rompon, Ouvèze, Payre »





Le site Natura 2000 « Rompon-Ouvèze-Payre »

Le site Natura 2000 «Rompon-Ouvèze-Payre», situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodés à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés.

Les milieux ouverts, comme les pelouses sèches et les prairies, représentent les habitats d'intérêt communautaire majoritaires sur le site. Ils sont situés notamment sur le plateau de Rompon. Ils vont abriter une flore et une faune d'importance patrimoniale avec, entre autres, les orchidées, les rapaces, les papillons.



Il est également essentiel d'assurer la qualité des milieux aquatiques pour, entre autres, les poissons comme le Barbeau mandchou, les crustacés comme l'Écrevisse à pinces blanches, les libellules comme l'Agrotis de marçay.

Il en est de même pour les forêts bordant les cours d'eau qui sont un réservoir de biodiversité avec la présence notamment du castor, de la loutre et de chauves-souris.

La diversité paysagère de ce site est d'ailleurs bénéfique pour des chauves-souris car il prend en compte, dans son périmètre, des cavités naturelles telles que des grottes, des habitations humaines leur permettant de se réfugier, et l'ensemble des habitats naturels constituant des territoires de chasse.



Tous ces écosystèmes sont reliés entre eux afin de protéger, dans son ensemble, la biodiversité exceptionnelle de ce site.

Contact de la structure animatrice du site « Rompon, Ouvèze, Payre » :

Mairie Le Pouzin
04 75 63 81 48
mairie@lepouzin.fr

Retrouvez l'ensemble des informations et des actualités sur le site internet du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »
www.romponouvezepayre.n2000.fr
et du centre de ressource national
www.natura2000.fr

Rédaction : Amanda Cocquelin, Sophie Coste-Durieux - Création graphique : @Aurélien
Impression : Imprim'art - Illustration : Marie-Joséphine - Graphisme : Marion Devaux - Auteur photographique : ASPRAJ La Roche, L. Urhan, M. Bataille & Barthe - JCB Buis, S. Chavelier, S. Coste-Durieux, H. Gherard, M. Lucie, S. Rabreau de Chasse de Ardèche, JY La Sève, S. Sureau - Direction départementale des territoires de l'Ardèche, M. Paret - Castor et Homme, N. Van Ingen - Département de l'Ardèche

Comment le site Natura 2000 est-il géré sur votre territoire ?

Une démarche locale de concertation : **le Comité de pilotage (ou COPIL)**

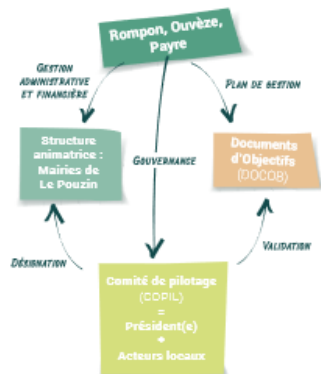


Le comité de pilotage (COPIL) est l'instance de gouvernance et le lieu de concertation autour de la gestion du site Natura 2000. Il regroupe les acteurs locaux concernés par le site : les collectivités territoriales, les services et établissements publics, les associations, les exploitants, les professionnels, les usagers, les propriétaires, les experts scientifiques...

Un document de gestion du site Natura 2000 : **Le document d'objectifs (DOCOB)**

Le document d'objectifs présente la liste des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, ainsi que les activités socio-économiques du site Natura 2000. Il définit les mesures de gestion, leurs modalités techniques et financières pour préserver les milieux naturels et ces espèces tout en maintenant les activités humaines.

Une structure animatrice est désignée par les élus du comité de pilotage comme « structure porteuse » pour assurer l'application du DOCOB et la gestion administrative et financière du site. Les élus choisissent aussi le président du comité de pilotage.



Comment agir pour la biodiversité de votre territoire ?

La charte Natura 2000 du site

Chaque site possède sa charte Natura 2000 qui recueille des bonnes pratiques de gestion courantes. L'adhésion à cette charte marque l'engagement individuel à des pratiques favorables à l'environnement et faciles à mettre en œuvre.

- Qui la signe ?** Les représentants des activités et les propriétaires ou ayants droits privés ou publics.
- Quelle contrepartie ?** Une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.
- Quelle durée ?** 6 ans renouvelables.

Les contrats Natura 2000

Les contrats permettent de préserver ou de restaurer des milieux naturels et les espèces d'intérêt communautaire sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000.

- Qui la signe ?** Les propriétaires ou les ayants droits privés ou publics.
- Quelle contrepartie ?** Une rémunération pour les travaux effectués. Les contrats sont cofinancés par l'Etat et l'Europe.
- Quelle durée ?** 6 ans (ou plus pour des contrats spécifiques).

Une évaluation d'incidence Natura 2000 permet de vérifier en amont d'un projet, sa compatibilité avec les milieux et les espèces du site Natura 2000. La réalisation de cette évaluation d'incidence est à la charge du porteur de projet. Les projets, plans et programmes soumis à évaluation d'incidences sont définis par des listes locales et une liste nationale.

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle située dans le périmètre Natura 2000 et vous avez envie d'agir pour votre environnement ?

Vous pouvez adhérer à la charte Natura 2000 et signer des contrats de gestion !

Vous avez un projet (plan, travaux, manifestations, interventions...) localisé dans le périmètre du site Natura 2000 ?


Vous êtes peut-être soumis à une évaluation d'incidence Natura 2000 !

La structure animatrice est là pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à la contacter !

ANNEXE 3 : Panneau d'information sur les passages canadiens installés sur le plateau de Rompon

Ces passages permettent aux véhicules agricoles de passer, tandis que les moutons ne peuvent pas les traverser. Cela simplifie le travail des éleveurs.

⚠ Les piétons sont invités à utiliser les portillons sur le côté. Il peut être dangereux d'essayer de traverser sur les tubes, très glissants.





Le pâturage des troupeaux permet de préserver la biodiversité du site en maintenant les milieux ouverts sur lesquels s'implantent, entre autres, orchidées, papillons, reptiles et oiseaux.

Sur le site **Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »**, où vous vous trouvez, ces aménagements améliorent et soutiennent l'activité pastorale présente, et facilitent une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers.

Ces aménagements (portails, passages canadiens, et portillons) ont été financés, dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, par les communes de Rompon et de Le Pouzin, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe. Un appui technique a été apporté par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

© Olivier Steier W. Photos - J.F. Le Gall - S. Coudé-Durieux, B. Dubé, A. Coquelle



LE POUZIN

Sophie et Amanda s'occupent de zones Natura 2000

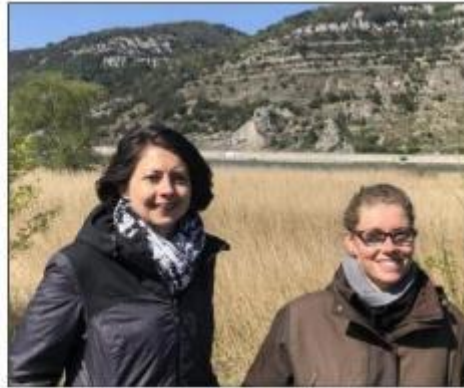
La commune du Pouzin est la structure animatrice de trois sites Natura 2000. Rencontre avec ses deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

► **Natura 2000, de quoi s'agit-il ?**

« Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. À l'échelle du département de l'Ardèche, ce sont 24 sites qui couvrent 20 % du territoire. »

► **Qui s'occupe des sites et quel est leur rôle ?**

« Chaque site Natura 2000 est porté par une structure animatrice qui peut être une collectivité, un organisme ou une association. Dans cette structure, un animateur est en relation avec l'État. Ses missions consistent en la gestion administrative et financière du site, à l'accompagnement des porteurs de pro-



Les deux animatrices de la structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

jets, à la sensibilisation des élus et du grand public au sein du site, ainsi qu'à l'amélioration des connaissances sur les milieux et les espèces à travers des suivis et des études sur le terrain. La commune du Pouzin est une

structure animatrice depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, elle porte trois sites Natura 2000 gérés par deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, qui travaillent dans les locaux de la mairie. »

► **Quelles sont les principales actions réalisées ces dernières années ?**

« Entre 2017 et 2019, une étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris a été coordonnée par trois sites Natura 2000 voisins, dont celui de Rompon, Ouvèze, Payre. Ce projet a été récompensé par un grand prix Natura 2000 (avec un film à voir sur Youtube). En 2020, des passages canadiens ont été installés sur le plateau de Rompon. Ce dispositif sert à empêcher les animaux de sortir de la parcelle clôturée tout en laissant passer les véhicules et les piétons. Ces aménagements visent à améliorer et à soutenir l'activité pastorale de manière à maintenir les prairies et ainsi préserver la biodiversité de ces milieux (orchidées, papillons, reptiles, oiseaux...). Ce printemps, nous attendons avec hâte la sortie d'une exposition composée de six panneaux présentant la démarche Natura

2000 et les actions au sein du réseau. Cet outil de communication est le fruit de deux années de travail menées par les animateurs Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche. »

► **Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez ?**

« Nous avons récemment développé les pages internet des trois sites Natura 2000 afin de valoriser et centraliser toutes les informations. Aussi, le printemps annonce comme chaque année le début du suivi d'un certain nombre d'espèces. Sur le site de Printegarde et de Rompon, Ouvèze, Payre, des suivis des oiseaux sont réalisés à travers différents protocoles. L'objectif est de savoir quelles espèces sont présentes mais aussi de suivre l'évolution de leur nombre d'année en année. Enfin, nous espérons pouvoir organiser prochainement un événement autour des forêts humides qui bordent nos cours d'eau. »

Les trois sites naturels remarquables

► **« Le site Rompon, Ouvèze, Payre est animé par Sophie. Il inclut 18 communes ardéchoises sur 1054 hectares. Depuis la vallée du Rhône jusqu'à la Bayonne et le Mézayon (deux affluents de l'Ouvéze) en passant par les gorges de la Payre, le site est parcouru de forêts humides (appelées les forêts alluviales) qui bordent ces rivières. Ces milieux naturels sont des voies de déplacement mais aussi des lieux de vie de nombreuses espèces comme la loutre, le castor, des poissons (le blageon ou le barbeau méridional), des crustacés (écrevisse à pattes blanches) et des insectes comme les libellules (l'agrion de Mercure). Le site comporte aussi plusieurs grottes à Chomérac, Alissas et Coux qui sont très importantes pour les chauves-**

souris (19 espèces dénombrées). Enfin, le plateau de Rompon regorge de richesses naturelles puisque ses prairies et pelouses abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec des orchidées, des reptiles et des papillons. »

► **« Les deux autres sites Natura 2000 sont répartis sur le fleuve Rhône et sont animés par Amanda. Le site Printegarde s'étend sur six communes ardéchoises et drômoises et 677 hectares. Sa position géographique sur une voie migratoire des oiseaux et la mosaïque de milieux naturels aquatiques (fleuve, roselières, forêts alluviales) qui le compose en font un site remarquable sur la vallée du Rhône. Il a été désigné pour sa richesse et son importance pour la reproduction, l'hivernage et surtout**



Natura 2000 a participé au soutien du pastoralisme sur le plateau de Rompon.

la migration des oiseaux. Parmi eux, le blongios nain, un petit héron qui est en danger d'extinction en France, le milan noir, un rapace des forêts allu-

viales ou encore le martin-pêcheur sont des espèces régulièrement observées. »

► **« Le troisième site appelé Milieux alluviaux du Rhône**

aval s'étend sur 23 communes drômoises et ardéchoises et sur 2111 hectares sous forme de chapelets de sites le long du Rhône entre Saint-Vallier et Donzère. Ce site a été désigné dans le réseau Natura 2000 pour veiller à la conservation de milieux aquatiques aujourd'hui menacés à l'échelle de la vallée du Rhône. En effet, les aménagements successifs du fleuve (digues et barrages hydroélectriques) ont radicalement bouleversé les milieux naturels liés au Rhône comme les forêts alluviales ou les prairies sèches et humides qui abritent de nombreuses espèces comme le castor, des chauves-souris (20 espèces), des insectes (lucane cerf-volant), des poissons (apron du Rhône, Anguille) et des amphibiens (crapaud calamite). »

Article sur les animatrices Natura 2000 – Le Dauphiné, avril 2021

Le comité de pilotage du site Natura 2 000 a été reconduit

Les sites Natura 2000 constituent un réseau européen de zones naturelles désignées pour préserver les milieux naturels ainsi que les espèces animales et végétales et leurs habitats, en veillant à l'intégration des activités socio-économiques.

Ce mardi 4 mai, le comité de pilotage du site Natura 2000 s'est réuni à la salle Lucie-Aubrac. L'occasion de rassembler 27 acteurs concernés par ces lieux (collectivités, associations, exploitants, usagers...).

La commune de Le Pouzin est la structure animatrice, porteuse de trois sites Natura 2000 depuis 2009. Parmi eux, le site

Rompon, Ouvèze, Payre, qui s'étend depuis le plateau de Rompon jusqu'à La Bayonne et Le Mézayon (deux affluents de l'Ouvèze), incluant 18 communes ardéchoises sur 1 054 hectares.

Les élus des collectivités membres du comité ont réélu la commune du Pouzin comme structure animatrice et Yann Vival, maire de Rompon en tant que président du comité de pilotage. L'animatrice du site, Sophie Coste-Durieux a présenté le bilan d'animation pour ce début 2021 et les perspectives d'actions pour la suite de l'année.

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'Office national des forêts



L'animatrice Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, présente le bilan.

(ONF) sont intervenus pour présenter la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche dont la grotte de Meyssset, sur le plateau de

Rompon, fait partie. L'occasion de revenir sur les bienfaits qu'apporte cet animal, parfois mal-aimé, alors qu'il rend naturellement de nombreux services dans l'agriculture (la

pollinisation, prédateurs naturels de certains ravageurs) ou la médecine. Ce comité de pilotage est un lieu d'information et d'échanges entre les différents acteurs du site.

Copil Natura 2000 du 4 mai 2021 – Le Dauphiné

Un Festival des étoiles très ludique



ROMPON

Plusieurs ateliers ont eu lieu lors de cette édition 2021 du « Festival des étoiles » organisé par l'association Paléodécouvertes, samedi 19 juin. Avec le stand météorites, vous simulez un impact sur la lune et vous deviez reconnaître une vraie météorite.

Sur le stand du site Natura 2000, il y avait une présentation des empreintes de mammifères avec Sophie Coste-Durieux chargée de mission du site « Rompon-Ouvéze-Payre ». C'était aussi l'occasion de parler des enjeux de la biodiversité et de la préservation des zones à enjeux.

Bernard Riou du Muséum de l'Ardèche a animé le stand sur les insectes locaux et les ateliers d'observations astronomiques. Le CCSTI de l'Ardèche a proposé des stands sur le Rover Martian et le Lobo de l'espace. Photo: CC



Stand Natura 2000 – Le Dauphiné, juillet 2021

Vote d'une subvention exceptionnelle



22 élus ont participé au conseil municipal de rentrée.

Le conseil municipal s'est réuni le 20 septembre à la salle des fêtes Édith-Piaf. A été voté à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 6 275 € à l'école privée Louis-Royer pour des travaux dans la cour. Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité ; avec en premier lieu une demande de subvention auprès du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour l'année 2022 à hauteur de 81 085 € pour financer la mise en œuvre des documents d'objectifs des trois sites Natura 2000 gérés par la structure animatrice pouzinoise. Et les élus ont approuvé une demande de concours financier auprès de l'État à hauteur de 500 € pour financer le travail fourni par la chargée de mission Natura

2000, Sophie Coste-Durieux, en tant que membre expert du groupe de travail de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les deux dernières résolutions concernaient le domaine patrimonial avec la constitution d'une permission de voirie au profit du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) pour installer un local technique sur la place Maréchal-Leclerc dans le cadre du déploiement de la fibre, qui a été adoptée à l'unanimité. Ensuite les élus ont approuvé à la majorité la cession gratuite de parcelles à usage de voiries et divers réseaux secs, rue Serge Rampa, dans le domaine communal privé par la société Adis SA HLM.

Vote de la subvention 2022 – Le Dauphiné, septembre 2021

VIE MUNICIPALE

NATURA 2000

LE SUIVI DES OISEAUX DU SITE NATURA 2000 DE « ROMPON, OUVÈZE, PAYRE »



2 novembre 2021 — 14h-18h30
RENCONTRES NATIONALES DES
ÉLUS NATURA 2000
Amphithéâtre de la Grande-Arrière à La Défense 920



Le plateau de Rompon fait partie du site Natura 2000 de « Rompon, Ouvèze, Payre » (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>), inclus dans ce réseau d'espaces naturels protégés européen depuis 2006. Il concerne 18 communes ardéchoises sur 1 054 hectares.

Il comprend plusieurs secteurs diversifiés qui regorgent de richesses naturelles. Il s'étend depuis la vallée du Rhône en passant par le plateau de Rompon, jusqu'à La Bayonne et Le Mézayon, tous deux affluents de l'Ouvèze, sans oublier les gorges de la Payre, les milieux cavernicoles de Chomérac, Aliassas et Coux.

Comment le site Natura 2000 est-il géré sur le territoire ?

En premier lieu, un Comité de pilotage est mis en place. Il est l'instance de gouvernance et le lieu de concertation autour de la gestion du site Natura 2000. Il regroupe les acteurs locaux concernés par le site : les collectivités territoriales, les services et établissements publics, les associations, les exploitants, professionnels, les usagers et les experts scientifiques.

Depuis 2018, le Président du Comité de pilotage est Yann Vivat, Maire de Rompon.

Une structure animatrice est également désignée par le comité de pilotage comme « structure porteuse ». Il s'agit de la Mairie de Le Pouzin depuis 2010. Elle assure l'animation et la coordination des différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel en relation avec les objectifs Natura 2000 et les acteurs locaux. Pour ce faire, une chargée de mission Natura 2000 remplit ces missions et il est important qu'elle connaisse bien le territoire, notamment les espèces qui lui sont inféodées.

Quels suivis sont mis en place pour mieux connaître les espèces du plateau de Rompon ?

Le plateau de Rompon présente un enjeu de conservation fort pour des milieux naturels et des espèces d'importance européenne (dites d'intérêt communautaire) inféodées à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés.

Les milieux dits ouverts, comme les pelouses sèches et les prairies, représentent l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales comme entre autres, les oiseaux, les orchidées, les reptiles ou les papillons.

Afin de mieux connaître les espèces d'oiseaux du plateau, un inventaire est réalisé depuis 2018 par la chargée de mission Natura 2000 accompagnée d'autres naturalistes. Il s'intègre à un programme de suivi national : le Suivi Temporel des

BULLETIN MUNICIPAL • MAIRIE DE ROMPON N°32 • 15

VIE MUNICIPALE



Oiseaux Communs (STOC), piloté par le Muséum national d'histoire naturelle, conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Trois sorties matinales sont menées chaque année à la période du printemps, entre fin mars et fin mai. C'est à partir d'une heure suivant le lever du soleil que les observations démarrent ! L'objectif est de lister en 5 minutes chronométrées tous les oiseaux entendus ou vus à 10 endroits différents du plateau. La réalisation de cet inventaire demande de bonnes connaissances pour reconnaître les oiseaux visuellement aux jumelles ou à leurs chants.

En 2021, plus d'une cinquantaine d'oiseaux ont pu être vus ou entendus sur les trois matinées de terrain. Parmi les espèces typiques des pelouses sèches représentatives du plateau de Rompon, vous pouvez rencontrer au printemps : la Fauvette pitchou, la Pie-grièche écorcheur, les Alouettes lulu et des champs, la Linotte mélodieuse, ou la Perdrix rouge.



Tarier des prés
@Manon Eudes

Mais le plateau de Rompon regorge d'autres milieux naturels (forestiers, rocheux, arbustifs) qui peuvent être bénéfiques aux besoins vitaux (construction de nid, reproduction, alimentation...) de bien d'autres espèces telles que le Circaète Jean-le-Blanc, le Tarier des prés, la Fauvette à tête noire, etc.

Si vous connaissez bien les oiseaux de votre territoire, vous pouvez, vous aussi, participer à ce vaste programme scientifique ! N'hésitez pas à en informer la chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux s.coste-durieux@lepouzin.fr

Pour plus d'information : <https://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>



Pie-grièche écorcheur
@Martin Mecnarowski
<http://www.photomecan.eu/>

Circaète Jean-le-Blanc
@Orch

Rompon mag, janvier 2022 (article envoyé en 2021)

ANNEXE 1 : FSD mis à jour en 2021



Date d'édition : 24/01/2022
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201669>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201669 - Rompon-Ouvèze-Payre

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR8201669 1.3 Appellation du site : Rompon-Ouvèze-Payre
1.4 Date de compilation : 31/12/1995 1.5 Date d'actualisation : 27/09/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

- 1/14 -



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/11/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/11/28/TREL1917643A/jo/texte>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,74938°

Latitude : 44,7809°

2.2 Superficie totale

1054 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
07	Ardèche	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07008	ALISSAS
07022	BAIX
07066	CHOMERAC
07072	COUX
07074	CREYSSEILLES
07090	FLAVIAC
07092	FREYSSENET
07146	LYAS
07179	POURCHERES
07181	POUZIN
07184	PRANLES
07186	PRIVAS
07198	ROMPON
07255	SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN



07288	SAINT-PRIEST
07298	SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC
07340	VEYRAS
07349	VOULTE-SUR-RHONE

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Méditerranéenne (100%)



M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p	1	13	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p	1	35	i	R	G	C	C	C	C
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	p	1	3	i	R	G	C	C	C	C
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	p	1	200	i	C	G	C	C	C	C
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	p	0	2	i	R	DD	D			
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	p	11	1575	i	C	M	C	B	C	B
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	p			i	V	DD	D			
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	r	0	16	i	R	G	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	r	0	177	i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Population présente sur le site			Motivation							
			Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		<i>Salamandra salamandra</i>				P						X	
A		<i>Alytes obstetricans</i>				P	X					X	
A		<i>Pelodytes punctatus</i>				P						X	
A		<i>Bufo bufo</i>				P						X	

- 6/14 -



A		<i>Hyla meridionalis</i>				P	X					X	
A		<i>Rana dalmatina</i>				P	X					X	
A		<i>Rana ridibunda</i>				P							X
A		<i>Rana temporaria</i>				P		X				X	
A		<i>Lissotriton helveticus</i>				P						X	
A		<i>Epidalea calamita</i>				P							X
F		<i>Anguilla anguilla</i>				P			X			X	
I		<i>Zerynthia rumina</i>				P							
I		<i>Chazara briseis</i>				P			X				
M		<i>Eptesicus serotinus</i>											X
M		<i>Myotis mystacinus brandti</i>											X
M		<i>Myotis nattereri</i>				P	X					X	
M		<i>Nyctalus leisleri</i>				P	X					X	
M		<i>Pipistrellus pipistrellus</i>				P	X					X	
M		<i>Pipistrellus pygmaeus</i>				P	X					X	
M		<i>Pipistrellus nathusii</i>				P	X					X	
M		<i>Hypsugo savii</i>				P	X					X	
M		<i>Plecotus auritus</i>				P	X					X	
M		<i>Plecotus austriacus</i>				P	X					X	
M		<i>Tadarida teniotis</i>				P	X					X	
M		<i>Tadarida teniotis teniotis</i>				P							X
M		<i>Myotis acathoe</i>				P	X					X	
M		<i>Pipistrellus kuhlii</i>				P	X					X	

- 7/14 -



M		<i>Myotis daubentonii</i>				P	X				X	
P		<i>Aster linosyris</i>				P						X
P		<i>Gagea bohemica</i>				P						X
P		<i>Hormathophylla macrocarpa</i>				P						X
P		<i>Ruscus aculeatus</i>				P		X				X
R		<i>Lacerta agilis</i>				P	X					X
R		<i>Lacerta bilineata</i>				P	X					X
R		<i>Podarcis muralis</i>				P	X					X
R		<i>Hierophis viridiflavus</i>				P	X					X
R		<i>Coronella girondica</i>				P						X
R		<i>Natrix maura</i>				P						X
R		<i>Natrix natrix</i>				P						X
R		<i>Vipera aspis</i>				P						X
R		<i>Zamenis longissimus</i>				P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3,2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	26,4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	42 %
N16 : Forêts caducifoliées	22 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	3,4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Sur le plan géologique, les secteurs du plateau de Rompon, des Gras du Pouzin, de la vallée de la Payre et de la moitié aval de la Bayonne s'opposent radicalement au bassin versant du Mézayon et à la moitié amont de la Bayonne. En effet, les premiers sont clairement constitués de calcaires durs de type Jurassique supérieur où se mêlent, sur certains versants, des sols marneux (DENELLE, 1982). La végétation se traduit ainsi par la présence d'éléments caractéristiques des pelouses à annuelles calcicoles comme la Sabline à feuilles de serpolet, l'Hutchinsie des pierres, le Saxifrage à trois doigts, le Trèfle scabre ou encore la Germandrée botryde ou bien par des groupements chasmophytiques calcicoles à Asplénium noir, Capillaire des murailles ou Minuartie à rostre.

Par ailleurs le plateau de Rompon se caractérise dans sa partie centrale par une petite entité basaltique originale qui tranche avec la géologie environnante. Cela se traduit, au niveau de la végétation par la présence de Chêne blanc, de Fétuque hétérophylle, de Gesse noire et du Chèvrefeuille des bois, parmi les espèces les plus caractéristiques. Sur les sols marneux, c'est l'Aphyllanthe ou le Genêt scorpion, entre autres, qui constituent les espèces dominantes.

Le deuxième groupe de secteurs se compose essentiellement de formations primaires hercyniennes siliceuses, granitiques ou de basaltes, ces derniers étant localisés sur le Coiron (source de la Bayonne) ou au Roc de Gourdon (source du Mézayon). A noter que la végétation strictement de ripisylve ne présente pas un cortège intimement lié au type de sol, mais lié au cours d'eau lui-même, ce qui en fait une végétation azonale. Dès que l'on s'éloigne de ces cours d'eau, la végétation devient très franchement silicicole, comme l'attestent les grandes étendues de Châtaigniers et le cortège d'espèces qui lui est associé : Germandrée scorodaine, Canche flexueuse, Fougère aigle, mais alors on sort des limites strictes du site Natura 2000.

Vulnérabilité : Vulnérabilité :
- Risque de fermeture des pelouses (envahissement par les ligneux).
- Qualité de l'eau à améliorer.
- Le développement touristique et économique lié au site du couvent des chèvres en voie de restauration devra être compatible avec les objectifs de conservation des habitats, espèces et habitats d'espèces du site Natura 2000 « Rompon-Ouvèze-Payre ».

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 "Rompon-Ouvèze-Payre" est de qualité et d'importance pour la majorité des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et prioritaires présents sur ce site situé en Ardèche.
Les quelques habitats naturels ou espèces en état de conservation moyen ou mauvais peuvent être restaurés en appliquant un effort moyen.

On trouve majoritairement sur ce site des formations ouvertes et notamment des parcours substeppiques de graminées et annuelles : habitat 6220*, qui est un habitat dit « prioritaire ». Ces pelouses calcaires sont bordées de chênes verts et de chênes pubescents. Les prairies sèches sur sol pauvre présentent une flore originale adaptée à ces milieux difficiles. Les nombreuses cavités (surtout près de Chomérac) bénéficient à plus de 19 espèces de chauves-souris, dont 10 d'intérêt communautaire.



L'inventaire conduit en 2012 dans le cadre de la rédaction du document d'objectifs a mis en évidence la présence de 13 habitats d'intérêt communautaire, dont 2 prioritaires.

Ils se répartissent comme suit :

- 3 habitats liés aux rivières et milieux humides,
- 3 habitats forestiers,
- 5 habitats de pelouses et prairies, dont 2 prioritaires (6210* et 6220*),
- 2 habitats liés aux falaises et milieux rocheux.

Les inventaires conduits depuis 2012 ont permis de dresser une liste de 19 espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive « Habitats # Faune - Flore », dont une espèce prioritaire. Ces espèces se répartissent comme suit :

- 12 mammifères, dont 10 chauves-souris et 2 mammifères aquatiques (Castor et Loutre),
- 2 poissons : Barbeau méridional et Blageon,
- 1 crustacé : l'Ecrevisse à pieds blancs,
- 4 insectes : 2 coléoptères et 2 papillons, dont un prioritaire : l' Ecaille chinée (un papillon nocturne).

Le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) est très peu observé sur la zone d'étude du site depuis plus de 10 ans. Il a même été considéré comme disparu. Etant donné les quelques contacts réalisés lors de la campagne de terrain en 2012, l'espèce est conservée dans la liste des espèces considérées comme présentes sur le site.

L'Agriçon de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) ont été recherchés sur le site et leurs habitats potentiels prospectés. Ces espèces n'ont pas été revues sur le site et la bibliographie ne fait pas état de données récentes. La présence d'habitats potentiels ou favorables pour ces espèces pourrait cependant favoriser leur présence, comme le contre-canal sur la Payre.

Le périmètre du site a été modifié en cours de rédaction du document d'objectifs pour mutualiser les démarches du Conseil Départemental de l'Ardèche au titre des Espaces Naturels Sensibles et la démarche Natura 2000. De ce fait l'ENS de la Boissine a été inclus dans le site Natura 2000.

Le FSD a été mis à jour en 2021 car deux études ont été menées depuis la dernière version.

En 2017, une étude intersites a été réalisée par la LPO sur les chiroptères et le rendu a été transmis en 2019. Ce projet rentre dans le cadre des fiches action SUI1 « réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères et leurs habitats » et SUI2 « suivre l'évolution des colonies de chiroptères ».

Ces fiches actions étant proches ou complémentaires avec celles des deux sites partenaires (« B6 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et « B14 Massifs de Crussol, Soyons, Comas, Châteaubourg »), une action commune de plus grande ampleur a été lancée en 2016.

En 2020, une étude sur la cartographie des habitats a été réalisée avec un rendu en 2021. Elle a permis de :

- # Réactualiser la cartographie de l'habitat du 6220* « Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea » sur le plateau de Rompon et les gorges de la Payre, hormis le secteur se superposant à l'ENS de la Boissine,
- # Faire la cartographie et la caractérisation des habitats de type « tufs » sur le plateau de Rompon, les gorges de la Payre, la vallée du Mezayon et ses affluents (secteur de l'ENS de la Boissine exclu)
- # Faire la cartographie de tous les habitats pour les secteurs autour des grottes à chauves-souris.

Les oiseaux observés sur le site ont également été ajoutés à la liste des autres espèces importantes de faune et de flore. Un suivi STOC est notamment réalisé depuis 2018 sur le secteur du plateau de Rompon.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	C01	Exploitation minière et en carrière		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B



L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		B
L	E01.02	Urbanisation discontinue		B
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		B
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site FR8201669 : BIOTOPE/LE POUZIN- , MEDDE, 2015 - DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000, SITE FR8201669 (B25) : « ROMPON-OUVEZE-PAYRE ». Juin 2015.
- Contrat de rivière Ouvèze 2008-2015
- Programme d'entretien de la Payre
- Études de l'ENS (Espace naturel sensible) de la Boissine.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,24 %
80	Parc naturel régional	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Grottes de la Jaubernie	+	0%
31	Château de Livier	*	0%
80	Monts d'Ardèche	*	6%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

- Les pelouses doivent être maintenues, or le milieu tend déjà à se refermer.
- Améliorer la qualité des eaux en installant des stations d'épuration.
- Gestion raisonnée du lit et des berges : éviter les modifications trop importantes des berges qui sont préjudiciables à la reproduction de certaines espèces (libellules, amphibiens).
- Préserver la tranquillité des chauves-souris en limitant l'accès des grottes aux visiteurs, surtout pendant les périodes d'hibernation et de reproduction.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :

En cours :

- Contrat de rivière sur l'Ouvèze.

A envisager :

- Intégrer la protection des espèces dans un contrat de rivière comme celui de l'Ouvèze.
- Fonds de Gestion de l'Espace Rural.
- Protection réglementaire de certains sites ponctuels comme les Gorges de la Payre et les grottes à chauves-souris.
- Maîtrise de la fréquentation touristique : fermeture partielle des grottes à chauves-souris, ou limitation de l'accès pédestre, en accord avec les propriétaires.
- Gestion pastorale des pelouses.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Commune de Le Pouzin

Adresse : 3 avenue Marcel Nicolas 07250 LE POUZIN

Courriel : mairie@lepouzin.fr



6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201669
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0549105/2014-document-d-objectifs-natura-2000-rompon-ouveze-payre-fr8201669

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Objectifs de développement durable

Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre », les objectifs de conservation ont été définis en groupes de travail avec les acteurs locaux puis avec le comité de pilotage local. La liste présentée ci-dessous est issue de cette concertation. Le document d'objectifs a été validé le 18 juin 2015.

Les objectifs de conservation spatialisés hiérarchisés

- 1 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, habitats naturels d'intérêt communautaire et habitats d'espèces.
- 2 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des cours d'eau et des forêts alluviales, habitats naturels d'intérêt communautaire et habitats d'espèces, notamment pour les poissons, l'Ecrevisse à pattes blanches, le Castor, la Loutre et les chauves-souris.
- 3 Amélioration de la libre circulation des espèces aquatiques et du transport sédimentaire.
- 4 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des grottes et autres gîtes naturels ou artificiels à chiroptères
- 5 Préservation des milieux boisés d'intérêt communautaire (chênaies) ou habitats d'espèces (insectes saproxylophages, chauves-souris) par des actions différenciées dans un objectif d'amélioration de la biodiversité.
- 6 Maintien dans un bon état de conservation des falaises, habitat naturel d'intérêt communautaire (en raison de leur végétation) et habitat des chauves-souris.

Les objectifs de conservation transversaux

- 7 Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire.
- 8 Communication et sensibilisation aux enjeux du site B25 pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public.
- 9 Maîtrise de la fréquentation (véhicule motorisé, promenade, grotte).
- 10 Acquisition et approfondissement des connaissances notamment de l'état de conservation sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats.

Mesures de gestion pouvant être mises en place

Thème : Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du Document d'objectifs (1 action)

- 13/14 -



Poste d'animation du site.

Thème : Gestion des Habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ou prioritaires (8 actions)

- Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique
- Restauration, maintien et entretien des berges et ripisylves des cours d'eau et favoriser le vieillissement des forêts
- Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu
- Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche et /ou par une gestion pastorale
- Maintien, restauration ou entretien des haies et des vergers extensifs
- Mettre en place des aménagements et des protocoles pour limiter la progression des espèces exotiques envahissantes sur les cours d'eau.

Thème : Suivis et amélioration des connaissances (19 actions)

- Réaliser des compléments d'inventaires pour les chiroptères et leurs habitats et suivre l'évolution des colonies de chiroptères
- Réaliser un inventaire pour mieux connaître la répartition de la Loutre et suivre l'évolution des populations de Castor et de Loutre
- Réaliser un inventaire des amphibiens, des reptiles, des coléoptères
- Réaliser un suivi des lépidoptères et un inventaire sur les odonates et leurs habitats
- Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats
- Suivre l'évolution des milieux forestiers et des milieux agro-pastoraux
- Suivre l'évolution des populations d'Écrevisses à pattes blanches, de Barbeau méridional et de Blageon,
- Rassembler les données sur les espèces exotiques envahissantes végétales et animales pour prévoir les inventaires et suivis
- Veille sur le régime hydrique des cours d'eau
- Bilan de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et révision du document d'objectifs.

Thème : Communication et sensibilisation (10 actions)

- Diffusion d'un bulletin d'informations ou d'articles, et sensibiliser les acteurs locaux, les élus, les usagers du site, les scolaires et les visiteurs sur l'intérêt écologique du site
- Réalisation, en partenariat avec les représentants des acteurs et usagers du territoire, d'un topoguide pour la découverte des enjeux du site
- Plan de gestion de la fréquentation des grottes en fonction de leur sensibilité
- Organiser des visites guidées
- Réflexion sur la création d'un poste d'éco-garde
- Limiter la circulation des engins motorisés et définir les conditions d'usage des chemins et sentiers
- Suivre l'évolution de la fréquentation et des usages sur le site et la prise en compte des enjeux écologiques dans le développement de projets touristiques.

ANNEXE 6 : panneaux de sensibilisation proposés par la stagiaire de BTS GPN 1^{ère} année, Nina Soubeyran

« COMMENT AGIR SUR LES SITES NATURA 2000 ET AU DELA ? »

LES GORGES DE LA PAYRE - SITE ROMPON, OUVÈZE, PAYRE

LA NATURE EST FRAGILE, PRÉSERVONS-LA :



1. Observer les fleurs

Il est tentant de ramasser des fleurs mais si tous les promeneurs faisaient la même chose, il n'y aurait plus beaucoup de fleurs et les paysages deviendraient bien tristes. Mieux vaut donc éviter de les cueillir d'autant plus que certaines sont rares, menacées et/ou protégées. Alors, prenez-les en photo !



2. Écouter les animaux

Le mieux est d'observer à distance et en silence pour ne pas effrayer les animaux. Prenez-les en photo si vous en avez le temps. Et, gardez votre chien en laisse !



3. Passer sans traces

La nature n'est pas une poubelle ! Après un pique-nique, il est essentiel de ramasser vos déchets. On les remet dans le sac à dos et on s'en débarrasse à la première poubelle que l'on rencontre.



4. Rester sur les chemins

Merci de rester sur les sentiers sinon vous risqueriez de piétiner des fleurs et autres espèces végétales ou de vous faire piquer par une bête. Sur le chemin, on n'abîme rien, on court moins de risques et on laisse la biodiversité tranquille.



5. Il n'y a pas le feu

Les risques d'incendie sont fréquents surtout en période estivale. De plus, en fonction de là où vous vous trouvez, vous risqueriez d'embêter de nombreuses espèces à cause de la fumée.



6. Tenir vos chiens en laisse

Même si vos chiens sont les plus gentils du monde, ils restent des animaux domestiques qui peuvent fortement impacter la quiétude des animaux sauvages. Durant votre balade, ayez le bon réflexe, mettez leur la laisse. Enlevez là dès que vous sortez du site Natura 2000. adoptez un geste éco citoyen

Réglementation issue du Code de l'environnement



VOUS ENTREZ DANS UN SITE NATURA 2000 SECTEUR DU PLATEAU DE ROMPON

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

PELOUSES ET PRAIRIES

Les pelouses et prairies d'espèces végétales xérophiiles (vivant en climat sec) occupent des sols pauvres en éléments nutritifs et souvent calcaires. Ce sont des habitats naturels d'intérêt communautaire très présents sur le Plateau et entretenus par le pâturage.



LES CHÉNAÏES

Certaines chénaïes sont d'intérêt communautaire et sont dominées, sur une partie de ce secteur, par le Chêne vert. Elles se développent sur des sols calcaires et constituent un habitat essentiel pour de nombreuses espèces. Cependant, elles sont soumises à un fort risque incendie.



Réseau Natura 2000

Plus grand réseau de sites naturels protégés du monde créé à la suite d'une initiative européenne et suivant deux directives : Oiseaux et Habitats

Règles d'or :

- Réseau écologique européen
- Préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Activités humaines autorisées sous forme adaptées

Intérêt communautaire = d'importance Européenne

Secteur du Plateau de Rompon

- Appartient au site Natura 2000 de "Rompon, Ouvèze, Payre". Un des 24 sites ardéchois, recouvrant 1 504 hectares sur 18 communes
- Délimité par La Vouille-sur-Rhône au nord et Le Pouzin au sud
- Superposé avec la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauve-souris Drôme et Ardèche et l'Espace Naturel Sensible de la Boissière

Ailes antérieures noires zébrées de blanc, ailes postérieures rouge avec quatre taches noires. Malgré ses belles couleurs, l'**Écaille chinée** est un papillon de nuit !

Avec son bec crochu et son bandeau noir sur les yeux, vous ne pourriez pas rater la **Pie-giêche écorcheur** !

Son dos vert fluo strié de noir et sa gorge bleue sont connus de tous. Le **Lézard vert** est peu farouche et surtout actif la nuit. Mais, attention, il peut être très rapide !

De petite taille, la **Fauvette pitchou** a le contour de l'œil rouge facilitant son identification. Elle se perche souvent au sommet des arbres et a une longue queue qu'elle tient dressée.

Avec son plumage camouflé et ses yeux mi-clos, l'**Engoulevent d'Europe** est souvent tapé sur le sol ou immobile sur une branche, il est donc très difficile à observer...

Sa boîte crânienne est très bombée, son museau court et ses oreilles semblent être carrées. Il niche dans les grottes de la Réserve Naturelle Régionale où il effectue son cycle annuel. Il s'agit du **Miniottere de Schreiber**

Scannez ce code pour en savoir plus sur le site

VOUS ENTREZ DANS UN SITE NATURA 2000

SECTEUR DES GORGES DE LA PAYRE - CE QUI SE TROUVE APRÈS L'ARCHE RESTE ENTRE NOUS !

EXEMPLES D'HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

LE TUF

Formation végétale d'intérêt communautaire, le tuf est un habitat rare demandant un microclimat frais et humide en permanence. Il est issu du dépôt d'une couche calcaire, provenant d'une source ou de jets, sur la végétation (principalement des mousses), de ce fait calcaifiée. C'est-à-dire que le calcaire s'infiltré dans les plantes et les momifiant, elles finissent par se durcir et s'accumuler pour former de la roche.



LES CHÉNAIES



Certaines chênaies sont d'intérêt communautaire et sont dominées, sur une partie de ce secteur, par le Chêne vert. Elles se développent sur des sols calcaires et constituent un habitat important pour de nombreuses espèces. Cependant, elles sont soumises à un fort risque incendie.



Castor d'Europe (*Castor fiber*) - Gestionnaire des cours d'eau
Avec mes 4 incisives puissantes, j'abats des arbres à dents nues toute la journée ! Mais attention, pas de gaspillage, je mange les feuilles et aussi l'écorce. Puis, avec les branches et les troncs, je construis ma hutte et j'érige des barrages pour me protéger et filtrer l'eau.



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) - Médecin des rivières
Ces castors, toujours aussi orgueilleux... Tout le monde les connaît, ils sont de partout et vraiment pas très discrets. Tandis que moi, je ne me montre qu'au crépuscule, et, avec ma fourrure épaisse et mon corps souple et fuselé je passe totalement inaperçue. Je maintiens la rivière en bonne santé en m'attaquant en premier aux individus blessés ou malades.



Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) - Garde du patrimoine
Yo ! J'suis sur Terre depuis l'époque d'avant les périodes glaciaires, et je fais que 25 centimètres. J'suis petit mais costaud. Puis, ma copine peut pondre plusieurs milliers d'œufs et toute la famille est protégée. Alors attention, faut pas nous chercher !



Agriion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) - Agent de lutte contre les moustiques
Je suis un petit zygopète bleu et noir. Si vous voulez me voir, regardez le symbole en haut de mon abdomen après ma tête et mon thorax, il doit ressembler à une tête de taureau. Attention, nous sommes 7 espèces d'agriions, nous nous ressemblons tous et je n'aime pas qu'on me touche...



Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) - Empereur de la nuit
Salutations,
Je loge dans les falaises surplombant la rivière. Tantôt à droite, tantôt à gauche, je flâne à la recherche de d'êtres attrayants repérés sur une prairie ou le long de parois. Je suis à mon aise dans les gorges puisqu'elles me fournissent un lieu de chasse et d'habitation idéal.
Remerciements.



Espèces Exotiques Envahissantes
Nous sommes trois plutôt présentes à l'amont : l'Ailante glanduleux, la Renouée du Japon et l'Arbre à papillons. Nous venons toutes d'Asie et nous prenons la place des espèces locales. Rapidement, nous atteignons notre taille adulte et les empêchons de pousser.
Vous pouvez espérer que nous n'atteindrons pas les gorges...

EXEMPLES D'ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Réseau Natura 2000

Plus grand réseau de sites naturels protégés du monde, créé à la suite d'une initiative européenne suivant deux directives : Oiseaux et Habitats.

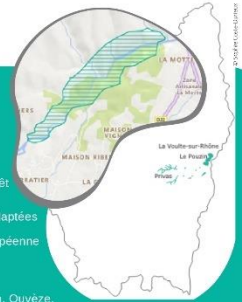
Règles d'or :

- Réseau écologique européen
- Préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Activités humaines autorisées sous forme adaptées

Intérêt communautaire = d'importance Européenne

Secteur des gorges de La Payre

- Appartient au site Natura 2000 de "Rompon, Ouveze, Payre". Un des 24 sites ardéchois, recouvrant 1 504 hectares sur 18 communes
- La Payre est un des affluents du Rhône
- Présente une richesse spécifique élevée et de nombreux habitats rares, à préserver



LA CARRIÈRE Delmonico Dorel



Des nuisances pour certains

Entre les tirs de mine, le transport des matériaux par les gros engins, le traitement et le stockage des roches, la présence d'une carrière au cœur d'un site Natura 2000 peut porter à confusion puisqu'elle engendre de fortes perturbations :

- Artificialisation des sols
- Nuisances sonores
- Rejets de poussière
- Contamination des eaux
- etc.

Un habitat favorable pour d'autres

Cependant, contrairement à ce que vous pensez, cette carrière ne représente pas que des dangers pour la faune et la flore locale. Les hirondelles 1 ou martinets 3 en vol en permanence sont présents sur le site. Le Tichodrome échelette, hibernant, 2 est, lui, un adepte des parois rocheuses comme le Hibou Grand-Duc 4 pouvant nicher sur les falaises. Des groupes de Choucas des tours 5 ont aussi été observés aux abords de la carrière.

Pour en savoir plus sur le réseau Natura 2000 ou lequel vous visitez, rendez-vous sur le site



LES MOUTONS AU SERVICE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

GESTION PASTORALE

La bonne santé de ces milieux est souvent le témoin d'une activité d'élevage.

Pratique extensive : les pelouses et prairies doivent être soumises à un chargement peu élevé afin que l'action des troupeaux n'en devienne pas néfaste comme cela pourrait-être le cas avec le sur pâturage : piétinement et déjections trop importants.

Gestion au fil des saisons : la mise en place des troupeaux sur les parcelles se fait de façon à ce que les espèces végétales remarquables puissent accomplir leur cycle de vie.

Sur le plateau : un unique agriculteur et éleveur est présent sur le site depuis 1983.

L'élevage ovin constitue sa principale activité. Avec son cheptel de 470 brebis, il effectue des rotations. Il place ainsi ses brebis dans le parc sud en période estivale (d'avril à juillet) et dans l'autre parc le reste de l'année. Il lui arrive de les mettre hors des parcs, voire sur les pentes du sud du plateau lorsque le manque de ressources fourragères se fait ressentir. Il passe aussi régulièrement le broyeur afin de maintenir les milieux ouverts.

LES MILIEUX OUVERTS

Définition : pelouses et prairies

Caractéristiques : surface occupée par les arbres inférieure à 25%, végétation particulièrement rase et occupent des sols peu fertiles

Évolution naturelle : un milieu ouvert évolue vers un milieu boisé. Cependant, un relief particulier, un sol pauvre, la rigueur d'un climat ou encore l'influence des animaux sauvages et des activités humaines peuvent ralentir cette dynamique ou mener à la réouverture de milieux.

Histoire : depuis la deuxième moitié du XXème siècle, leur superficie ne cesse de régresser du fait de la hausse de l'agriculture intensive au détriment du pâturage extensif

D'intérêt communautaire : ces habitats sont inscrits à la Directive habitats et sont donc d'importance européenne

ESPÈCES ASSOCIÉES AUX MILIEUX OUVERTS

Les milieux ouverts pastoraux méditerranéens sont des réservoirs de biodiversité. Ils abritent de nombreuses espèces patrimoniales de la faune et de la flore.

Orchidées : nombre d'entre-elles sont inféodées aux milieux ouverts qui leur fournissent un ensoleillement complet et une sécheresse tout juste supportable.

Reptiles : ces animaux à sang froid ont besoin de soleil pour atteindre leur température corporelle idéale. C'est le cas des Lézards vert et ocellé, présents sur le plateau.

Papillons : ayant besoin de plantes nectarifères, de points d'eau, de lieux ensoleillés et protégés du vent, et de plages d'herbes hautes, ils trouvent leur bonheur sur les prairies et pelouses du plateau.

Le Pouzin
VILLE DE